

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'édition des DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIERE DE JOINDRE LA DERNIERE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
26, RUE DESAIX, PARIS 15^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 F

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 4^e Législature

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1968-1969

COMPTE RENDU INTEGRAL — 1^{re} SEANCE

1^{re} Séance du Mardi 16 Septembre 1969.

SOMMAIRE

1. — Ouverture de la session extraordinaire (p. 2249).
2. — Cessation de mandats de députés (p. 2250).
3. — Démission de députés (p. 2250).
4. — Représentation de l'Assemblée nationale au sein d'une commission mixte (p. 2250).
5. — Fixation de l'ordre du jour (p. 2250).
6. — Politique générale. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 2250).
M. Chaban-Delmas, Premier ministre.
Suspension et reprise de la séance (p. 2255).
MM. le président, Bouloche, Charbonnel, Paquet, Ballanger, Poudevigne.
Clôture de la discussion.
7. — Ordre du jour (p. 2268).

PRESIDENCE DE M. ACHILLE PERETTI

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

* (14)

— 1 —

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre communication du décret du Président de la République, en date du 10 septembre 1969, portant convocation du Parlement :

- « Le Président de la République,
- « Sur le rapport du Premier ministre,
- « Vu les articles 29 et 30 de la Constitution,

« Décrète :

« Art. 1^{er}. — Le Parlement est convoqué en session extraordinaire pour le mardi 16 septembre 1969.

« Art. 2. — L'ordre du jour de cette session extraordinaire comprendra :

« 1° La lecture devant les assemblées d'une déclaration de politique générale et le vote par l'Assemblée nationale sur la demande d'approbation de cette déclaration ;

« 2° La discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal.

« Art. 3. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 10 septembre 1969.

« GEORGES POMPIDOU.

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,

« JACQUES CHABAN-DELMAS. »

En application de l'article 29 de la Constitution, je déclare ouverte la session extraordinaire pour 1968-1969.

— 2 —

CESSATION DE MANDATS DE DEPUTES

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai pris acte au *Journal officiel* du 22 juillet 1969 de la cessation, le 20 juillet 1969 à minuit, du mandat de député de M. Jacques Chaban-Delmas, nommé Premier ministre, et au *Journal officiel* du 24 juillet 1969 de la cessation, le 22 juillet 1969, à minuit, du mandat de 18 députés nommés membres du Gouvernement. J'ai été informé de leur remplacement par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet.

La liste de nos nouveaux collègues sera publiée en annexe au compte rendu intégral de la présente séance.

— 3 —

DEMISSION DE DEPUTES

M. le président. J'ai reçu des lettres par lesquelles MM. Barillon, député de la 2^e circonscription de l'Yonne, Durbet, député de la 3^e circonscription de la Savoie, Genevard, député de la 3^e circonscription du Doubs, Jarrige, député de la 8^e circonscription de la Moselle, et Pailler, député de la 4^e circonscription de la Sarthe, déclarent se démettre de leur mandat de député. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

Acte est donné de ces démissions qui seront notifiées à M. le Premier ministre.

— 4 —

REPRESENTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE AU SEIN D'UNE COMMISSION MIXTE

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement une demande de désignation de deux membres destinés à représenter l'Assemblée nationale au sein de la commission mixte chargée d'examiner la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales, en remplacement de MM. Mondon et Pleven, nommés membres du Gouvernement.

J'invite la commission des lois à remettre à la présidence les noms des candidats, en remplacement de ceux qu'elle avait précédemment désignés.

Les candidatures devront être remises à la présidence au plus tard le mercredi 8 octobre 1969, à 18 heures.

Les nominations, éventuellement par scrutin, auront lieu au début de la séance qui suivra leur publication.

— 5 —

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre des travaux de l'Assemblée au cours de sa session extraordinaire :

Cet après-midi et ce soir :

Déclaration de politique générale du Gouvernement. Cette déclaration sera suivie d'un débat à raison d'un orateur par groupe disposant chacun de 30 minutes.

Les explications de vote et le scrutin public à la tribune auront lieu au cours de la séance de nuit.

Mercredi 17 septembre, après-midi et soir :

Discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal, ce débat devant être poursuivi jusqu'à son terme.

La discussion générale est organisée comme suit :

Commission et Gouvernement, 1 heure 30 ;

Groupes, 3 heures.

Vendredi 19 septembre, matin ou après-midi :

Prise d'acte de la décision du Sénat sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal et, éventuellement, navettes.

Eventuellement, vendredi soir :

Nomination d'une commission mixte paritaire et navettes.

— 6 —

POLITIQUE GENERALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur sa politique générale et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre. Mesdames, messieurs, comment s'adresser aux Français sans évoquer le rôle que la France peut aspirer à jouer dans le monde ? Le général de Gaulle l'a clairement défini : assurer l'indépendance nationale, condition du combat pour la paix du monde et pour la solidarité entre tous les peuples.

Mais il serait illusoire d'affirmer, en ces domaines majeurs, une telle continuité pleine d'exigences, si nous ne dotions pas la France des moyens de réaliser nos raisonnables ambitions.

Or, j'affirme qu'aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'action internationale de la France ne saurait être efficace si l'évolution de son économie ne lui permettait pas d'accéder au rang de véritable puissance industrielle.

Depuis vingt ans passés, de multiples efforts ont été faits dans ce sens. La France industrielle a commencé à devenir une réalité. Mais l'ouverture toujours plus large des frontières, la compétition plus vive qui en découle, nous commandent des changements profonds d'objectifs, de structures, de moyens et même, et peut-être surtout, de mentalité.

Je ne m'attarderai pas à rappeler et à justifier l'ajustement monétaire, non plus que les mesures d'assainissement économique. Je me bornerai à souligner qu'il s'agissait de fonder l'action de demain sur des bases solides.

Pour cela, il faut redresser la conjoncture fort et vite, sans compromettre le niveau de vie, c'est-à-dire en demandant davantage aux mieux pourvus et en commençant à améliorer le sort des plus défavorisés.

Quant au taux choisi, il est celui qui restaure le rapport réel de compétitivité, sans nous donner d'avantages artificiels qui auraient compromis la coopération internationale, et notamment européenne.

Ces mesures d'assainissement étaient certes indispensables. Mais elles laissent entiers les problèmes de fond.

Ces problèmes, nous devons les examiner lucidement, sans avoir peur ni des mots ni des faits. Telle est en tout cas la détermination du Gouvernement, qui a choisi, ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises, de considérer les citoyens comme des adultes et qui est convaincu que, seule, la vérité permet d'obtenir une adhésion raisonnée aux objectifs nationaux et de mobiliser les efforts de tous pour les atteindre.

Cet assentiment de la nation à l'action gouvernementale pour l'assainissement entrepris comme pour le redressement dont je vais maintenant traiter, il nous faut d'abord le recevoir du Parlement. C'est le sens qu'aura le vote que je vous demande au nom du Gouvernement.

Le malaise que notre mutation accélérée suscite tient, pour une large part, au fait multiple que nous vivons dans une société bloquée. Mais l'espoir, qui peut mobiliser la nation, il nous faut le clarifier, si nous voulons conquérir un avenir qui en vaille la peine.

De cette société bloquée, je retiens trois éléments essentiels, au demeurant liés les uns aux autres de la façon la plus étroite : la fragilité de notre économie, le fonctionnement souvent défectueux de l'Etat, enfin l'archaïsme et le conservatisme de nos structures sociales.

Notre économie est encore fragile. Une preuve en est que nous ne pouvons accéder au plein emploi sans tomber dans l'inflation. C'est cette tendance à l'inflation qui nous menace en permanence d'avoir à subir la récession ou la dépendance.

Pourquoi cette fragilité ? Avant tout, à cause de l'insuffisance de notre industrie.

Le rapport, récemment publié, du comité du développement industriel est à cet égard éloquent : d'abord, la part de l'industrie dans notre production est trop réduite ; ensuite, alors que les industries du passé sont hypertrophiées, que la renta-

bilité immédiate des industries de pointe est souvent faible, l'insuffisance est patente en ce qui concerne l'essentiel, c'est-à-dire les industries tournées vers le présent. Bien plus, ce retard s'accroît, puisque, depuis plusieurs années, l'industrie n'est pour rien dans l'augmentation nette du nombre des emplois.

Or la faiblesse de notre base industrielle handicape tout notre développement économique.

Sur le plan extérieur, elle est à l'origine de ce que la composition de nos exportations n'est pas celle d'un pays entièrement développé.

Sur le plan intérieur, elle freine l'indispensable mutation agricole, encourage la prolifération des services, alourdit les charges de la vie collective et, en définitive, retentit directement sur notre niveau de vie.

Serions-nous donc inaptes au développement industriel ? Certainement pas ! Dans l'ensemble, nous ne travaillons pas moins que les autres et, dans certains domaines, nous travaillons aussi bien et parfois mieux.

Mais nous supportons aujourd'hui le poids d'un long passé. *(Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)* Jusqu'à la dernière guerre mondiale, nous avons cru pouvoir nous soustraire, dans une large mesure, à l'effort d'industrialisation. L'équilibre de notre balance des paiements était assuré par les revenus des avoirs dont nous disposions à l'extérieur. Grâce à cette situation, nous avons pu développer de multiples protections, d'abord vis-à-vis de l'étranger et aussi sur le plan interne. D'où la multiplication, dans notre société, de garanties de toute nature qui, à court terme, assuraient la sécurité, mais qui n'en étaient pas moins des obstacles au développement industriel.

Aujourd'hui, nous avons à faire face à une situation bien différente. Les facilités de l'avant-guerre ont disparu, nous sommes confrontés quotidiennement à la nécessité d'assurer par notre travail l'équilibre de nos paiements. Or nous avons des appétits de consommation qui sont ceux d'une société très développée, sans posséder la base industrielle d'une telle société : d'où, comme je l'ai dit, la tendance permanente chez nous à l'inflation. Le remède est évidemment de développer notre base industrielle.

Mais ici l'économie rejoint le politique et le social. En effet, le fonctionnement défectueux de l'Etat et l'archaïsme de nos structures sociales sont autant d'obstacles au développement économique qui nous est nécessaire.

Tentaculaire et en même temps inefficace : voilà, nous le savons tous, ce qu'est en passe de devenir l'Etat, et cela en dépit de l'existence d'un corps de fonctionnaires, très généralement compétents et parfois remarquables.

Tentaculaire, car, par l'extension indéfinie de ses responsabilités, il a peu à peu mis en tutelle la société française tout entière.

Cette évolution ne se serait point produite si, dans ses profondeurs, notre société ne l'avait réclamée. Or c'est bien ce qui s'est passé. Le renouveau de la France après la libération, s'il a mobilisé les énergies, a aussi consolidé une vieille tradition colbertiste et jacobine, faisant de l'Etat une nouvelle providence. Il n'est presque aucune profession, il n'est aucune catégorie sociale qui n'ait, depuis vingt-cinq ans, réclamé ou exigé de lui protection, subventions, détaxation ou réglementation.

Mais, si l'Etat ainsi sollicité a constamment étendu son emprise, son efficacité ne s'est pas accrue car souvent les modalités de ses interventions ne lui permettent pas d'atteindre ses buts.

Est-il besoin de citer des exemples ?

Nos collectivités locales étouffent sous le poids de la tutelle. Nos entreprises publiques, passées sous la coupe des bureaux des ministères, ont perdu la maîtrise de leurs décisions essentielles : investissements, prix, salaires. Les entreprises privées elles-mêmes sont accablées par une réglementation proliférante.

Le résultat de tout cela ? C'est d'abord le gonflement des masses budgétaires. C'est ensuite, pour les partenaires de l'Etat, un encouragement à la passivité et à l'irresponsabilité.

Et si encore toutes nos interventions, qu'il s'agisse de prélèvements fiscaux ou des subventions publiques, atteignent leur but ?

Mais il s'en faut de beaucoup.

Notre système fiscal est ressenti comme étant à bien des égards affecté par l'inégalité et faussé par la fraude.

La fiscalité est en outre le domaine d'élection du perfectionnisme administratif et, permettez-moi de le dire, parlementaire. A force de vouloir, par des subtilités sans nombre, rendre l'impôt plus juste ou plus efficace, on l'a rendu souvent inintelligible, ce qui le prédispose à être inefficace et injuste.

S'agit-il des subventions ?

Parmi les subventions économiques, la majeure part, et de loin, va non pas à des activités d'avenir, ni à des opérations de reconversion, mais au soutien d'activités devenues non rentables.

Quant aux subventions sociales, leur distribution est dominée par une conception étroitement juridique de l'égalité qui aboutit à l'absence d'équité. Sous prétexte de ne pas faire de différence entre les bénéficiaires, on fournit des aides identiques à ceux qui en ont le plus grand besoin, à ceux qui en ont modérément besoin et aussi à ceux qui n'en ont pas besoin du tout. Résultat : les buts initiaux ne sont pas atteints.

Notre politique agricole, notre politique des entreprises nationales, notre politique des transferts sociaux offrent les exemples les plus manifestes. Bien entendu, ce n'est pas par hasard qu'elles se sont introduites, depuis des dizaines d'années, dans le fonctionnement de l'Etat. Pour une large part, elles sont le reflet de structures sociales, voire mentales, encore archaïques ou trop conservatrices.

Nous sommes encore un pays de castes. Des écarts excessifs de revenus, une mobilité sociale insuffisante maintiennent des cloisons anachroniques entre les groupes sociaux. Des préjugés aussi : par exemple dans une certaine catégorie de la population non ouvrière, à l'encontre des métiers techniques ou manuels.

J'ajoute que ce conservatisme des structures sociales entretient l'extrémisme des idéologies. On préfère trop souvent se battre pour des mots, même s'ils recouvrent des échecs dramatiques, plutôt que pour des réalités. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)* La société française n'est pas encore parvenue à évoluer autrement que par crises majeures.

Enfin, comme Tocqueville l'a montré, et ceci reste toujours vrai, il existe un rapport profond entre l'omnipotence de l'Etat et la faiblesse de la vie collective dans notre pays. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Les groupes sociaux et les groupes professionnels sont, par rapport à l'étranger, peu organisés et insuffisamment représentés. Ceci ne vise aucune organisation en particulier mais les concerne toutes, qu'il s'agisse des salariés, des agriculteurs, des travailleurs indépendants, des employeurs : le pourcentage des travailleurs syndiqués est particulièrement faible. Tout récemment encore, le malentendu sur l'assurance-maladie des non-salariés n'a été rendu possible que par l'insuffisance d'autorité des organisations professionnelles. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

La conséquence de cet état de choses est que chaque catégorie sociale ou professionnelle, ou plutôt ses représentants, faute de se sentir assez assurés pour pouvoir négocier directement de façon responsable, se réfugient dans la revendication vis-à-vis de l'Etat, en la compliquant souvent d'une surenchère plus ou moins voilée. A un dialogue social véritable, se substitue ainsi trop souvent un appel à la providence de l'Etat, qui ne fait que renforcer encore son emprise sur la vie collective, tout en faisant peser un poids trop lourd sur l'économie tout entière.

Ce tableau a été volontairement brossé en couleurs sombres. Je le crois nécessaire, comme je crois aussi que les Français sont aujourd'hui en état de le considérer et d'en tirer les leçons. C'est aussi parce que j'ai la conviction que nous entrons dans une époque nouvelle, où de grands changements sont possibles, et qu'en accord avec le Président de la République, avec le Gouvernement tout entier et, je l'espère, avec votre appui et votre soutien, j'ai la volonté d'entreprendre ces grands changements.

Or me dira qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance des forces de résistance au changement.

Je le sais bien. Il y a un conservateur en chacun de nous, et ceci est vrai dans chacune des tendances de l'opinion, y compris celles qui se réclament de la révolution. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)* Je le sais d'autant mieux que je le comprends.

Depuis vingt ans, la France, après avoir longtemps retardé les échéances et les mutations, s'est trouvée obligée de les affronter toutes à la fois : explosion démographique, bouleversement technologique, décolonisation, urbanisation, et maintenant compétition internationale pleine et entière.

Comment chacun de nous n'aurait-il pas, sur tel ou tel point, un réflexe de conservation ? Réflexe d'autant plus justifié que nous avons, en effet, bien des choses excellentes à conserver. Car nous sommes un vieux peuple, et nous avons beaucoup accumulé.

Et pourtant, je suis certain que nous devons aujourd'hui nous engager à fond dans la voie du changement.

Il y a à cela deux raisons principales :

La première est que, si nous ne le faisons pas, nous nous exposerions à un avenir qui ne serait guère souriant.

D'une part, nous risquerions de « décrocher » durablement par rapport aux grands pays voisins qui, par suite de circonstances diverses, ont commencé plus tôt que nous la révolution du développement économique et qui sont bien décidés à la poursuivre. Et il n'y a pas loin du retard économique à la subordination politique.

D'autre part, notre existence en tant que nation serait elle-même menacée. Nous sommes, en effet, une société fragile, encore déchirée par de vieilles divisions et, faute de pouvoir maintenir notre équilibre dans la routine et la stagnation, nous devons le trouver dans l'innovation et le développement.

La seconde raison, la raison positive, c'est que la conquête d'un avenir meilleur pour tous justifie à elle seule tous les efforts, tous les changements.

Il y a peu de moments dans l'existence d'un peuple où il puisse autrement qu'en rêve se dire « Quelle est la société dans laquelle je veux vivre ? » et aussi construire effectivement cette société.

J'ai le sentiment que nous abordons un de ces moments. Nous commençons en effet à nous affranchir de la pénurie et de la pauvreté, qui ont pesé sur nous depuis des millénaires.

Le nouveau levain de jeunesse, de création, d'invention qui secoue notre vieille société peut faire lever la pâte de formes nouvelles et plus riches de démocratie et de participation, dans tous les organismes sociaux comme dans un Etat assoupli, décentralisé, désacralisé. Nous pouvons donc entreprendre de construire une nouvelle société.

Cette nouvelle société à laquelle nous aspirons, il serait vain de prétendre en fixer à l'avance tous les contours. Il faut laisser à l'avenir ce qui n'appartient qu'à lui et c'est la spontanéité du corps social qui en décidera.

Mais il est permis, il est même nécessaire d'en esquisser dès à présent les grands traits.

Cette nouvelle société, quant à moi, je la vois comme une société prospère, jeune, généreuse et libérée.

Une société prospère, parce que chacune des fins essentielles de notre vie collective suppose que nous disposions de grandes possibilités matérielles ; parce que c'est la prospérité qui permet de faire passer le droit dans les faits et le rêve dans la réalité. Une société prospère, c'est-à-dire une société dans laquelle chacun des gestes qui concourent à la production soit plus efficace, parce qu'il incorpore plus de savoir et s'inscrit dans une organisation plus réfléchie et prend appui sur une plus grande quantité de capital accumulé.

Mais si la prospérité conditionne tout, elle n'est pas tout. L'exemple de pays plus avancés que nous dans la voie du développement économique le montre. La prospérité est nécessaire pour édifier une société meilleure ; elle n'est pas suffisante, à beaucoup près, aux yeux de ceux qui ne manquent pas d'ambitions humaines.

Les mots qui les ont désignées, ces ambitions — liberté, égalité, fraternité — ont perdu, il est vrai, une partie de leur poids, d'abord parce qu'ils sont anciens, ensuite, peut-être, parce qu'ils sont abstraits. Mais c'est à nous qu'il appartient de leur donner un sens nouveau, une réalité nouvelle et concrète, que seul rend possible le développement économique.

Une société libérée, celle dont nous rêvons, est une société qui, au lieu de brider les imaginations, leur offre des possibilités concrètes de s'exercer et de se déployer.

C'est pourquoi notre société nouvelle aura tout d'abord le visage de la jeunesse. La vague démographique des vingt-cinq dernières années nous offre une chance unique, de rajeunissement. En outre, l'éclosion des talents est souvent plus précoce aujourd'hui qu'il y a un siècle.

Comment refuserions-nous, au nom de principes caducs et en nous accrochant à des structures périmées, d'offrir à notre jeunesse une participation pleine et entière à la construction de l'avenir, de son avenir ?

Mais cette société ne sera vraiment la sienne, et du coup pleinement la nôtre, que si elle est plus généreuse.

C'est sous l'égide de la générosité que je vous propose de placer notre action. Nous devons aller au-delà d'un égalitarisme de façade qui conduit à des transferts importants sans faire disparaître pour autant les véritables pauvretés morales et matérielles. Nous devons, par une solidarité renforcée, lutter contre toutes les formes d'inégalité des chances.

Nous devons aussi apprendre à mieux respecter la dignité de chacun, admettre les différences et les particularités, rendre vie aux communautés de base de notre société, humaniser les rapports entre administrations et administrés, en un mot trans-

former la vie quotidienne de chacun. Enfin — et c'est là l'essentiel — nous devons reprendre l'habitude de la fraternité, en remplaçant mépris et indifférence par compréhension et respect.

Rien de tout cela ne sera possible sans un vaste effort d'imagination et d'organisation de nos années de jeunesse, visant à la fois l'éducation permanente, le libre accès à l'information, la transformation des rapports sociaux et l'amélioration des conditions et de l'intérêt du travail, l'aménagement des villes et la diffusion de la culture et des loisirs. Quelle exaltante entreprise !

Bien entendu, ce n'est pas en un jour que nous atteindrons de tels objectifs. Ce n'est pas en un jour non plus que nous définirons les étapes et que nous fixerons les moyens.

Cela ne pourra être fait qu'après une consultation approfondie de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux, et cette consultation s'engage en ce moment même avec la préparation du VI^e Plan.

Comme vous le savez, les commissions spécialisées se réunissent à partir de ce mois-ci, et c'est au printemps prochain qu'aura lieu le débat sur les grandes options. C'est dans ce cadre et à cette échéance que nous arrêterons de façon cohérente et complète l'ensemble de nos objectifs à moyen terme et comment les atteindre.

Le VI^e Plan sera donc l'instrument économique indispensable à la satisfaction de nos ambitions sociales.

Mais dès à présent — car il faut agir vite — voici les orientations fondamentales et les premières mesures que je soumets à votre approbation.

Elles visent une meilleure formation et une meilleure information du citoyen, une redéfinition du rôle de l'Etat, le développement de notre compétitivité, enfin, un rajeunissement des structures sociales.

Le Gouvernement considère la politique de formation et d'enseignement comme prioritaire. Lorsque vous examinerez le projet de budget pour 1970, vous constaterez que les crédits de l'éducation nationale augmentent deux fois plus vite que l'ensemble des dépenses budgétaires.

Le Gouvernement continuera, avec les adaptations nécessaires, d'appliquer la loi d'orientation que le Parlement a votée. L'année universitaire 1969-1970 verra donc la mise en place de nouvelles universités et l'application du principe d'autonomie.

Par ailleurs, l'information scolaire et professionnelle sera développée au profit des enseignants, des parents, des élèves et des étudiants. Elle devra permettre une meilleure orientation des jeunes et faciliter, par voie de conséquence, le processus de démocratisation.

Sans oublier, pour autant, la finalité culturelle de l'éducation, le Gouvernement multipliera la possibilité d'insertion professionnelle des jeunes, notamment par la priorité donnée à l'enseignement technique et professionnel à tous les niveaux ; formation professionnelle accélérée à seize ans, brevets d'enseignement professionnel à dix-huit ans, baccalauréats techniques, diplômes des instituts universitaires de technologie, diversification des enseignements universitaires.

Mais il ne suffit pas de former des hommes ; il faut aussi les informer, complètement, c'est-à-dire contradictoirement.

Ceci concerne d'abord l'O. R. T. F. qui doit conserver son caractère de service public, garant de la qualité de l'ensemble des programmes. Mais, pour qu'il puisse répondre pleinement à sa vocation, son autonomie doit être assurée, une compétition véritable doit être organisée en son sein, et il doit être ouvert à tous.

D'abord l'autonomie.

Dès ma prise de fonctions, je me suis porté personnellement garant de l'indépendance de l'Office et ses dirigeants ne m'ont saisi, depuis, d'aucune infraction au respect de cette indépendance.

C'est également pour renforcer cette autonomie que des textes préciseront dans les semaines à venir les droits et obligations réciproques de l'Office et de l'Etat en matière financière. Le régime fiscal de droit commun sera applicable à l'Office dès 1970 et celui-ci recouvrera progressivement, et dans un délai déterminé, la pleine responsabilité de l'emploi des ressources dont il peut disposer.

Dans le même esprit, sur le plan du personnel, l'Office sera doté d'un comité d'entreprise et le rôle des commissions paritaires sera développé.

Il faut aussi qu'une large décentralisation améliore le fonctionnement de l'Office et permette qu'une véritable compétition soit organisée en son sein, grâce, notamment, à l'existence de deux chaînes et, plus tard, d'une troisième. J'ai demandé aux responsables de l'Office de créer deux unités autonomes d'information correspondant aux deux chaînes existantes.

Le directeur de chacune de ces deux unités d'information choisira, librement, les journalistes de son équipe et utilisera sous sa seule autorité les moyens mis à sa disposition.

Afin de garantir leur indépendance, ces directeurs seront nommés pour une durée déterminée selon les normes de la profession et ne seront révocables que pour faute professionnelle grave, après avis du conseil d'administration.

Il s'agit ainsi de mettre progressivement en place une organisation responsable, dans laquelle la qualité des productions et l'objectivité de l'information trouveront leur meilleure garantie dans le talent, la liberté, l'émulation et la conscience professionnelle des journalistes. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne. — Mouvements divers sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Enfin, il faut que l'Office soit ouvert également à tous. A cette fin, j'ai demandé de prévoir des modalités et des temps d'attente pour que puissent s'exprimer régulièrement toutes les formations politiques et les organisations socio-professionnelles nationales.

Voilà pour ce qui sera accompli dès à présent dans le cadre du statut existant.

Par ailleurs, je vais confier à une commission restreinte, en nombre mais pas en qualité, et qui procédera à de larges consultations, mandat d'étudier les modifications à apporter au statut de l'Office. Le rapport de cette commission sera rendu public. Je ferai ensuite au Parlement les propositions nécessaires.

Voilà pour l'O. R. T. F.

Mais l'information n'est pas seulement l'affaire de l'Office. En particulier, les études et les rapports de toute nature qu'effectue l'administration à l'intention du Gouvernement sont devenus aujourd'hui une source d'information irremplaçable sur les questions qui intéressent tous les citoyens. C'est pourquoi ces rapports et ces études seront désormais publiés et les instructions nécessaires ont été données.

J'ai dit qu'il nous fallait redéfinir le rôle de l'Etat. Il doit désormais mieux faire son métier, mais s'en tenir là et ne pas chercher à faire aussi celui des autres.

Pour cela, il devra donner ou restituer aux collectivités locales, aux universités, aux entreprises nationalisées, une autonomie véritable et, par suite, une responsabilité effective.

Pour les collectivités locales, il faut aller dans le sens de la décentralisation et une consultation de l'ensemble des associations représentatives va être engagée à cet effet.

Pour les universités, la loi d'orientation a fixé les principes ; je n'y reviens pas.

Pour les entreprises publiques, il s'agit d'en faire de vraies entreprises, en leur restituant la maîtrise de leurs décisions, ce qui implique que la responsabilité de leurs dirigeants soit effectivement sanctionnable. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Le Gouvernement vous présentera dans les prochaines semaines un nouveau projet de convention de la S.N.C.F. conforme à ces principes. Dans le même esprit, un contrat est en cours d'élaboration avec Electricité et Gaz de France, et les études préalables à une révision prochaine des relations entre l'Etat, les collectivités locales intéressées et la Régie autonome des transports parisiens ont été engagées. La contractualisation des rapports entre l'Etat et les entreprises publiques sera progressivement généralisée.

En second lieu, nous cesserons de considérer comme intangibles les missions et l'organisation des administrations, telles qu'elles se perpétuent d'année en année à travers un budget qu'on ne peut plus modifier que par addition. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Nous appliquerons donc systématiquement les méthodes modernes de rationalisation des choix budgétaires. Ceci se traduira dans les deux ans qui viennent par la présentation au Parlement d'un budget fonctionnel.

Ces méthodes, qui feront apparaître les doubles emplois et les missions inutiles, entraîneront sans doute la suppression d'un certain nombre de services, directions ou organismes extérieurs. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mais, sans attendre ces conclusions, je prescris aux ministres de me présenter dans les trois mois un plan de réorganisation de leur administration centrale visant à la suppression de directions ou services dont la nécessité a cessé d'exister. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Pas plus tard que demain sera proposée au conseil des ministres la suppression, pour des raisons de simplification et d'économie, d'un secrétariat général de ministère.

Plusieurs voix sur les bancs du groupe communiste. Quel ministère ?

M. le Premier ministre. Le ministère de l'intérieur.

Simultanément, pour mieux utiliser les personnels de l'Etat nous les rendrons plus mobiles, géographiquement et administrativement, notamment pour faire face à des pénuries momentanées. Dès 1970, tout ou partie de la promotion sortante de l'école nationale d'administration, et notamment tous les élèves nommés dans les grands corps, seront affectés pour un an au ministère de l'éducation nationale, de la santé publique et de la sécurité sociale, et enfin du travail et de l'emploi. (*Applaudissements sur divers bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Dans le même esprit, pour accroître la souplesse de l'administration, seront constituées, sous mon égide, des équipes administratives douées d'une grande mobilité et susceptibles d'être affectées rapidement à des tâches urgentes ou à des missions nouvelles, sans pour autant accroître définitivement les moyens des administrations concernées.

Cette remise en cause des fonctions et de l'organisation de l'Etat qui nous permettra de réaliser des économies à 1 fois réelles et définitives.

J'ai pris l'engagement, et je le confirme devant vous, de contenir la progression des dépenses budgétaires à un taux inférieur à celui de la croissance de la production nationale.

Comme vous pourrez le constater, cet engagement sera tenu dès le budget de 1970. Il constitue à mes yeux le plus sûr moyen d'obliger les administrations à rechercher en permanence le meilleur emploi de leurs ressources. Pour l'année qui vient, il est vrai, compte tenu des courts délais dont nous disposons, nous avons été contraints de faillir dans certaines dépenses dont l'utilité est pourtant hors de doute, notamment des dépenses d'équipement, simplement parce qu'elles sont pratiquement les seules que l'on ait pu moduler dans les quelques semaines qui nous ont été imparties. Nous n'avons donc pas fait ce que nous aurions voulu. Mais, dès le budget suivant, les contraintes que je viens d'indiquer, en matière de réexamen approfondi des missions de l'administration, commenceront à produire leurs effets, c'est-à-dire à libérer des moyens en faveur des équipements collectifs inséparables à la fois du développement économique et de l'action sociale.

Notre troisième grand objectif est l'amélioration de la compétitivité nationale.

Pour cela, d'une part, nous développerons les bases humaines matérielles et financières de l'économie ; d'autre part, dans chaque secteur, nous mettrons en œuvre des politiques visant à la rénovation des structures et à la modernisation des mécanismes.

En ce qui concerne les bases du développement, et tout d'abord l'emploi et la formation professionnelle, le Gouvernement accélérera la mise en œuvre d'une politique dynamique au service de la promotion des travailleurs.

En premier lieu, l'effort financier en faveur de la formation professionnelle va être notablement accru ; les ressources budgétaires affectées à cette politique seront majorées de 20 p. 100 en 1970 ; une taxe de formation professionnelle rénovant l'apprentissage est destinée à financer, compte tenu de l'apport propre de l'Etat, le développement des actions d'entretien et d'actualisation des connaissances, étape très importante de l'éducation permanente, elle-même essentielle pour l'avenir.

Par ailleurs, des dispositions particulières seront mises en œuvre en vue du recyclage et du réemploi des travailleurs de plus de cinquante ans, qui constituent près de 50 p. 100 des demandeurs d'emploi qui subsistent.

Nous avons libéré par anticipation une fraction du contingent nous envisageons de poursuivre cette politique pour la fraction suivante. Le Parlement sera saisi, pour en statuer à sa session de printemps, d'une nouvelle loi ramenant la durée du service militaire à douze mois. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Par de telles mesures, et, s'il le fallait, par des mesures complémentaires, à condition qu'elles ne désorganisent pas l'instruction militaire, nous augmenterons le potentiel de main-d'œuvre jeune et qualifiée.

Un effort intense visera, notamment à l'université, à former des cadres de gestion des entreprises dont le défaut se fait cruellement sentir.

En ce qui concerne maintenant les bases matérielles, trois cents kilomètres d'autoroutes au moins seront mis en chantier en 1970, soit plus du double de cette année. De nouvelles modalités de financement permettront d'atteindre ce rythme élevé de développement de notre réseau.

La progression des investissements consacrés au téléphone dépassera 40 p. 100 en 1970. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Arthur Notebart. C'est la journée des étrennes !

M. le Premier ministre. Cet effort sera poursuivi au cours des années suivantes. Il rendra possible une baisse importante des prix d'installation. Il sera accompagné d'un assouplissement

des structures de notre administration des postes et télécommunications. Ainsi, en 1973, nous ferons plus que doubler le trafic qui a été écoulé en 1968.

En matière de logement, notre politique visera d'abord à faire baisser les coûts, notamment par l'augmentation de l'offre de terrains à bâtir, par le regroupement et la rénovation des professions liées au bâtiment et par une mise en concurrence plus active des producteurs. Elle cherchera ensuite à redistribuer l'aide de l'Etat en faveur des catégories sociales les plus défavorisées. Elle se fixera enfin pour but d'adapter la production de logements aux besoins exprimés, en répartissant mieux les programmes de construction sur l'ensemble du territoire, en favorisant le régime de l'accession à la propriété et la construction de maisons individuelles. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

La politique d'aménagement du territoire sera poursuivie vigoureusement. Elle consiste d'abord à orienter des implantations nouvelles vers les régions industrielles ou agricoles à convertir: les aides prévues à cet effet seront maintenues et versées rapidement. Elle tend, en second lieu, à établir, notamment par le développement des métropoles régionales, un meilleur équilibre entre la région parisienne et le reste de la France. Il y va de l'intérêt évident de l'une et de l'autre.

Les bases financières de notre développement seront elles-mêmes affermissées et assainies: globalement, par la compression des dépenses publiques, l'équilibre du budget et les mesures d'encouragement à l'épargne; par la diversification des titres de placement, permettant une gestion plus souple des sociétés, et offrant plus de commodités aux épargnants pour accéder au marché financier auquel les entreprises doivent pouvoir faire largement appel; par l'égalisation des conditions de concurrence entre les divers établissements financiers et les divers circuits de collecte de l'épargne — ceci permettra d'accélérer le décloisonnement et la rationalisation du système bancaire, clef du développement industriel; les mesures déjà prises pour le crédit agricole constituent l'amorce de cette politique; enfin, par le renforcement de l'information due aux actionnaires par les conseils d'administration dont la moyenne d'âge fréquemment très élevée constitue trop souvent un frein au dynamisme de l'entreprise, ce qui pose un vrai problème.

Sur des bases ainsi renforcées, nous devons rajeunir, dans chaque secteur, les structures et les mécanismes.

En ce qui concerne l'agriculture, dans le cadre d'une politique agricole commune dont nous voulons l'achèvement rapide, nos objectifs sont les suivants:

Favoriser le développement d'une agriculture de compétition ayant toutes les chances et capable de supporter toutes les charges d'une activité industrielle normale;

Pour l'agriculture de caractère social, favoriser une politique de transferts passant plus par l'aide aux personnes que par le soutien des produits (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne*);

Faciliter, notamment par le développement de la coopération et des groupements d'intérêt économique, et sans formalisme juridique, le passage du maximum d'exploitations vers l'agriculture compétitive, par la mise en commun des efforts et la transformation des produits;

Enfin, défendre à Bruxelles un infléchissement de la politique commune dans le sens d'une profonde réorientation des productions excédentaires vers les productions déficitaires.

S'agissant du développement industriel, il faut hisser au niveau mondial quelques groupes puissants et promouvoir au niveau national le plus possible d'entreprises moyennes dynamiques. L'Etat doit stimuler cette restructuration; il doit aussi faciliter à l'ensemble des entreprises l'exercice de leurs deux missions essentielles: innover et exporter.

Des aides existent déjà dans ces divers domaines; elles seront simplifiées et rendues plus sélectives, le ministère du développement industriel et scientifique jouant désormais, parmi les ministères concernés par les problèmes industriels, le rôle de chef de file.

Les mécanismes de financement et de restructuration seront complétés et même transformés par la création de l'Institut de développement industriel, organisme léger destiné à prendre des participations temporaires en fonds propres, dont la présidence sera confiée à une personnalité venant du secteur privé, dont la gestion sera assurée suivant les modalités du droit privé, et qui ne sera ni une banque d'Etat, ni un hospice pour entreprises menacées. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Le Gouvernement définira avec les professions des objectifs d'exportation par branches, qui seront inclus dans les contrats de programme. Concourra à ces objectifs l'ensemble des mesures prises depuis des années dans le domaine du crédit et de la fiscalité, et dont les préoccupations conjoncturelles ou le perfectionnisme administratif ne devront en aucun cas paralyser la mise en œuvre.

En matière de recherche, le budget de 1970 marque une pause. Cela devra permettre de prendre les décisions d'assainissement et de faire les choix nécessaires. Mais l'effort du VI^e Plan devra consister à porter progressivement à 3 p. 100 le pourcentage de notre production intérieure brute consacré à la recherche. Une importance particulière sera donnée à la recherche-développement et, de façon générale, à tout ce qui peut rapprocher la recherche de l'industrie pour rentabiliser cette dernière. L'aide aux techniques de pointe devra se concentrer sur les programmes ayant le plus de chances de nous ouvrir des marchés importants. Le Gouvernement s'attachera par ailleurs à favoriser la mobilité des chercheurs.

Le capital productif, y compris le capital touristique, devant être mieux utilisé, le Gouvernement favorisera, notamment par des incitations fiscales, les entreprises qui, grâce à un aménagement rationnel des congés, et en accord avec leur personnel, cesseront de fermer leurs portes un mois par an et assureront ainsi le plein emploi d'équipements coûteux. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Pour associer pleinement les cadres au développement des sociétés et les y intéresser, les dispositions législatives nécessaires vous seront proposées en vue de leur permettre d'acquérir des actions de leur entreprise, selon des mécanismes comparables à celui des *stock-options* employé avec succès dans les pays anglo-saxons.

L'évolution de notre société industrielle, loin d'amorcer un déclin de l'artisanat, confirme qu'il peut être un élément essentiel de dynamisme économique. Le VI^e Plan comportera un ensemble de mesures visant à permettre aux entreprises artisanales de jouer pleinement leur rôle en matière de formation des hommes, de création d'emplois, de production de biens et de fourniture de services.

Comme je l'ai indiqué, notre dernier grand objectif sera le rajeunissement des structures sociales. Il implique la transformation des relations professionnelles, la revalorisation de la condition ouvrière, une redéfinition de la solidarité.

J'ai déjà dit l'importance que le Gouvernement attache à la transformation des relations professionnelles.

A cette fin, il propose d'abord au patronat et aux syndicats de coopérer avec l'Etat pour les tâches d'intérêt commun. C'est ainsi que peut être envisagée une gestion tripartite des services de l'emploi et de la formation professionnelle.

En second lieu, afin de moderniser et de rendre plus efficaces les accords collectifs entre le patronat et les syndicats, le Gouvernement se propose d'étudier avec les intéressés la rénovation du cadre et des modalités des conventions collectives. Les objectifs visés sont la mise en place d'un mécanisme souple de fixation des salaires réels, engageant de façon réciproque la responsabilité des parties à tous les échelons de la négociation et pour la durée des conventions.

Par ailleurs, la reconnaissance pleine et entière du fait syndical est l'un des fondements de la participation. Le Gouvernement veillera à l'application de la législation sur la section syndicale et mettra en place des chambres sociales auprès des tribunaux de grande instance pour le règlement des conflits collectifs. Dans le même esprit, il favorisera le développement de l'intéressement et le bon fonctionnement des comités d'entreprise.

Dans les entreprises nationales, de nouvelles procédures de détermination des salaires seront étudiées en liaison avec les organisations syndicales et pourront être appliquées dès l'année 1970. Elles permettront d'intéresser les travailleurs du secteur public à la fois aux fruits de l'expansion nationale et au progrès spécifique de chaque entreprise. Ainsi pourront être discutées et conclus par entreprise des contrats de progrès pluriannuels portant notamment sur l'amélioration des conditions de travail ainsi que sur les modalités destinées à assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public.

Enfin, le Gouvernement s'attachera, dans l'esprit même de la concertation permanente, à améliorer les conditions de participation des fonctionnaires à la solution des problèmes qui les concernent, notamment par les voies du conseil supérieur de la fonction publique et des comités techniques paritaires.

Nous devons, en second lieu, mettre en œuvre une politique active de revalorisation de la condition ouvrière.

La mensualisation constitue un élément essentiel pour la transformation de cette condition. En vue de faciliter la négociation entre les partenaires sociaux et de faire avancer

l'application de cette mesure, le Gouvernement demandera à quatre personnalités de tirer les enseignements des expériences menées à bien dans ce domaine et d'indiquer les conditions primordiales de la réussite.

L'amélioration de la condition ouvrière passe aussi par une réduction de la durée hebdomadaire du travail, de préférence à un nouvel allongement des congés annuels, et à condition de ne pas porter atteinte à la production. Une étude d'ensemble sera menée, dans la préparation du VI^e plan, en tenant compte des conditions sociales, économiques et financières elles-mêmes liées à la diversité des données régionales et professionnelles. Nous devons enfin assurer une solidarité plus active envers les plus défavorisés.

Le Gouvernement s'attachera, par priorité, à la revalorisation des bas salaires; d'une part, adoption concertée d'un nouveau régime pour le S.M.I.G.; d'autre part, programme pluriannuel en faveur des petites catégories de la fonction publique.

Le VI^e Plan, de son côté, comportera une programmation des cotisations et des prestations sociales, conformément aux dispositions de la loi du 31 juillet 1968. A cette occasion, et en vue du débat du printemps 1970 ici même sur les grandes options, il sera procédé à un examen d'ensemble de notre politique des transferts sociaux et de ses perspectives d'évolution à long terme.

Mais, sans attendre l'application du VI^e Plan, le Gouvernement a décidé de tracer, dès l'année 1970, une première esquisse de programmation sociale.

Cette programmation visera, en premier lieu, à combler certaines lacunes de notre politique sociale. C'est ainsi que des mesures nouvelles interviendront en faveur des handicapés et des inadaptés. Le minimum vieillesse sera sensiblement revalorisé, tandis que des dispositions seront prises, sous condition de ressources, pour améliorer la situation des veuves et pour créer une allocation en faveur des orphelins. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Par ailleurs, la programmation sociale tendra à redéployer une partie des transferts dans le sens d'une plus grande efficacité pour les plus défavorisés. Dès 1970 sera mise en œuvre une réforme de l'allocation de salaire unique. Celle-ci sera sensiblement augmentée pour les familles aux revenus modestes, mais sera réduite pour les familles plus aisées et même supprimée pour celles qui n'en ont que faire. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Notre action serait incomplète si elle se limitait aux dépenses sociales et ignorait les autres formes de redistribution. L'aménagement de l'impôt sur le revenu sera poursuivi en fonction de trois orientations principales: meilleure connaissance des revenus réels, unification des bases et des conditions d'imposition, nouveau mode de compensation des charges familiales, compte tenu des possibilités de chaque famille.

Telles sont, mesdames, messieurs, les grandes lignes de l'action que le Gouvernement compte mener avec rigueur et obstination. Rien ne sera facile, certes, et rien ne sera possible sans un effort de travail et d'épargne de tous.

Dans l'immédiat, les mesures prises doivent nous permettre de limiter à quelques mois la phase d'austérité — d'ailleurs toute relative — et de retrouver des bases économiques saines. Qui peut contester que tout écart, par rapport à la rigueur nécessaire, prolongerait inutilement et dangereusement les déséquilibres actuels? Et ce seraient, comme à l'ordinaire, les travailleurs qui en feraient les frais.

Voilà pourquoi mon appel doit être entendu. Que chacun mesure ses responsabilités!

Certes, il est fort compréhensible que des revendications se fassent jour, notamment au sujet des conditions de travail, et il est vrai que, depuis six mois, les événements ont retardé l'examen de ces questions. Loin de moi l'idée de prendre prétexte de nos difficultés présentes pour repousser tout examen et tout commencement de solution.

Ce n'est pas en vain que j'ai parlé de concertation permanente. J'entends par là que le Gouvernement est disposé à écouter, à dialoguer, à discuter. Il existe, pour cela, des instances qualifiées dans chaque domaine, dans chaque entreprise. Dans ce cadre, toutes les questions peuvent être posées et trouver leur réponse dans la mesure compatible avec les exigences économiques et financières du moment. Des calendriers peuvent être établis pour que soient programmées les mesures à prendre. C'est l'esprit de toutes les décisions que je viens d'annoncer.

Dans ces conditions, pourquoi, avant d'avoir épuisé les possibilités normales de discussion, pourquoi ces arrêts brusques de travail, insupportables pour les usagers (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne) et dommageables pour le progrès des entreprises, c'est-à-dire l'intérêt même de leurs agents?

Je vous le demande, que deviendrait notre pays si chacun refusait d'observer les règles élémentaires sans lesquelles il ne peut exister ni démocratie ni paix civile? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ainsi, par exemple, le Gouvernement ne tolérera pas que soit porté atteinte à des services d'intérêt général, telles les perceptions et les caisses mutuelles, alors que là aussi le dialogue a été offert et largement pratiqué.

Tant qu'il s'agit de revendications professionnelles, le Gouvernement a dit, et il le prouve, qu'il est bien celui de la concertation et du progrès.

Mais si, par contre, il s'agit pour certains de prendre appui sur ces revendications pour contester et menacer les autorités démocratiquement élues, alors le gouvernement légitime, le gouvernement de la République, saura prouver qu'il est là pour défendre la nation contre toute aventure. (Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Au-delà de ces épisodes, c'est la transformation de notre pays que nous recherchons, c'est la construction d'une nouvelle société, fondée sur la générosité et la liberté.

Pour cela, nous avons besoin de votre confiance active, mesdames, messieurs, comme nous avons besoin de la confiance et du concours de tous les Français. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. le président. En application de l'article 149 du règlement, je vais suspendre la séance pour une demi-heure.

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures vingt minutes, est reprise à seize heures cinquante-cinq minutes.)

M. le président. La séance est reprise.

Nous abordons le débat sur la déclaration du Gouvernement. L'ordre et la durée des interventions ont été affichés.

Je rappelle que je serai dans l'obligation impérieuse de faire respecter strictement les temps de parole accordés par la conférence des présidents.

La parole est à M. Bouilloche, premier orateur inscrit (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. André Bouilloche. Monsieur le Premier ministre, au moment où vous allez utiliser la procédure du premier alinéa de l'article 49 de la Constitution pour demander, pour votre Gouvernement, un vote de confiance, nous prenons acte avec satisfaction du fait que le Gouvernement renoue avec une pratique constitutionnelle abandonnée depuis sept ans.

Certes, nous regrettons que vous n'ayez pas demandé cette confiance dès le mois de juin. J'avais alors été mandaté à cette tribune pour vous demander de le faire. Mais, même avec retard, votre démarche va dans le sens de l'application correcte des règles de la démocratie: il y aura désormais une majorité explicite, et non plus une majorité purement négative formée par ceux qui ne votaient pas la censure, et cela est bien pour la clarté de notre vie politique. Nous souhaiterions donc qu'une telle démarche redevienne la règle des Gouvernements de la République.

A cette même séance du 26 juin dernier, je vous avais demandé, monsieur le Premier ministre, quelles mesures concrètes vous comptiez prendre pour faire face à l'échéance monétaire. Je pensais que ce sujet serait aujourd'hui au centre de notre discussion. Vous en avez parlé, mais peu, au cours de votre intervention. Je vais être amené à en parler davantage.

Vous m'aviez alors répondu en confirmant votre déclaration introductive du débat, et c'est d'ailleurs ce que je souhaitais, car ces propos étaient suffisamment importants pour faire l'objet d'une répétition.

Que disiez-vous, en effet?

Vous affirmiez que l'éventualité d'une modification de la parité monétaire ne rencontrerait pas l'adhésion du Gouvernement. Vous donniez ensuite un certain nombre de raisons à cette décision, précisant « qu'il n'y avait pas de motif technique imposant une mesure monétaire ».

« Quant aux raisons d'ordre national et social pour lesquelles la parité du franc doit être maintenue — poursuiviez-vous — je n'ai pas besoin de m'y étendre car elles sont présentes à tous les esprits. »

« Qu'il suffise de rappeler qu'une modification de cette parité risquerait tout à la fois d'avantager ceux qui ont marqué leur méfiance envers la monnaie et de pénaliser ceux qui ont fait confiance à la volonté du Gouvernement de défendre leur pouvoir d'achat. »

J'arrête là ma citation.

Tout cela était parfaitement clair et nous étions dans le droit fil de la continuité du 25 novembre 1968.

Un mois et demi après, c'était le coup de tonnerre. Coup de tonnerre soigneusement préparé depuis le 16 juillet, nous dit-on. Une telle affirmation rencontre d'ailleurs de plus en plus de scepticismes. Mais, quoi qu'il en soit, la décision de dévaluer s'accompagna, de la part des membres du Gouvernement, d'une avalanche de vérités contredisant totalement les vérités officielles jusque-là tenues pour certaines et les analyses techniques et politiques auxquelles le pouvoir paraissait le plus attaché. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

C'est ainsi qu'on apprenait que la situation des réserves en devises était catastrophique, que, dans les hypothèses les plus favorables, les caisses auraient été totalement vides à la fin de l'année, que les bilans de la Banque de France ne reflétaient aucunement la situation réelle, que la France était beaucoup plus endettée qu'il n'y paraissait.

Ce redoutable réquisitoire à l'encontre des gouvernement précédents (Applaudissements sur les mêmes bancs), complété d'ailleurs par celui que vous venez de prononcer, était d'autant plus insolite que, par certains de ces aspects, il se référait à une époque où M. Giscard d'Estaing était déjà le ministre de l'économie et des finances de M. Pompidou.

Parallèlement, on apprenait que ce dernier avait estimé la dévaluation nécessaire dès le mois de juillet 1968, bien qu'il eût fait largement annoncer, au moment des élections présidentielles, que c'était le président Poher, et lui seul, qui nourrissait ces noirs desseins. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Bref, la France avait l'impression qu'un masque se déchirait. Mais elle pouvait à bon droit se demander si c'était le vrai visage qui apparaissait ou si ce n'était pas un deuxième masque qui était mis à jour. La question reste toujours posée.

A la suite d'une décision d'une telle ampleur, on pouvait en tout cas espérer que le Gouvernement appliquerait une promesse que vous aviez faite à cette tribune, monsieur le Premier ministre, qui consistait à réaliser une « concertation permanente entre le Gouvernement et le Parlement ». Le Gouvernement, en dehors des sessions, correspond avec le Parlement par l'intermédiaire des commissions, et il eût été normal qu'un dialogue s'engageât dès la décision rendue publique entre le Gouvernement et la commission des finances. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Or, nous avons attendu jusqu'au 3 septembre pour avoir un contact avec le ministre des finances. Un tel délai n'est pas admissible et ne met pas le Parlement à même d'exercer son contrôle alors que les circonstances sont particulièrement graves. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ce délai, voisin d'un mois, est d'autant plus regrettable qu'il a correspondu à une période pendant laquelle le Gouvernement s'est comporté avec désinvolture et même légèreté, alors que l'élaboration des mesures d'accompagnement requerrait la présence de chacun et en particulier du ministre des finances. Quelqu'importance que l'institution des vacances ait prise dans notre pays, il est des circonstances où la présence d'un ministre revêt, aux yeux de l'opinion tout entière, et d'abord de ses services, une valeur symbolique. Une opération de dévaluation, ou les facteurs psychologiques jouent — on le sait de plus en plus — un rôle considérable, doit se dérouler dans une ambiance de sérieux et de travail rapide et coordonné qui, il faut bien le reconnaître, ne se dégageait pas des activités des membres du Gouvernement au mois d'août.

Aujourd'hui, par de brillantes déclarations d'intention, que nous avons écoutées avec beaucoup d'intérêt, mais qui avaient surtout comme effet de teindre le passé en noir et l'avenir en rose, le Gouvernement cherche à déborder le sujet. Mais le sujet est là : la dévaluation est le constat d'un échec (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste), l'échec d'une politique poursuivie dans ce pays depuis plus de dix ans et dont ceux qui prétendent y porter remède sont parmi les principaux responsables. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Nous voici donc dans une situation extrêmement mauvaise, et il n'est pas exagéré d'affirmer que nous sommes en état de quasi-faillite. Si on ne dit pas toute la vérité au pays — par exemple, parce que la détestable habitude a été prise de faire emprunter des devises par des banques autres que l'institut d'émission, de façon à se faire des réserves parallèles temporaires — du moins sent-on qu'on s'en rapproche.

Nous avons le droit et le devoir de souligner que cette dure et triste réalité, seuls les candidats du parti socialiste à l'élection présidentielle l'avaient clairement exposée aux Français, avec honnêteté et objectivité, alors que ces derniers étaient sollicités de toutes parts par des promesses électorales et par une description optimiste et trompeuse de la situation.

Nos candidats se heurtaient alors à une violente contradiction de la part du pouvoir qui leur reprochait de noircir le tableau à des fins électorales. Eh bien ! le tableau était-il noir ?

Cependant, le 5 juillet dernier, le très officieux journal de la majorité *La Nation* mettait une bonne fois pour toutes les choses au point en publiant l'écho suivant :

« Toute la presse souligne, avec satisfaction, la bonne tenue du franc et la restauration de sa valeur sur le marché international. Seul *Le Populaire* continue de mener une campagne qui devient une véritable atteinte au crédit de l'Etat ». (Lire sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.) « En effet, il conclut à une « dévaluation de fait » qui deviendrait bientôt officielle...

« De tels articles, véritablement défaitistes, et qui peuvent être exploités à l'étranger font tout le mal possible à la France ». (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Une telle citation, qui ne remonte, il faut le rappeler, qu'à deux mois, se passe de commentaires. Relevons cependant le ton de vertu outragée, de donneur de leçon de l'organe gaulliste qui ne craint pas de prétendre monopoliser le patriotisme pour servir en réalité des fins purement électorales.

Les socialistes se prétendent aussi et même plus patriotes que les rédacteurs de *La Nation*. On reconnaît là des procédés lamentables qui ne datent pas d'hier.

Qui, après tout cela, ajoutera encore foi aux déclarations du Gouvernement et de sa presse ?

Nous avons demandé qu'un bilan précis fût dressé. Nous sommes en face de son solde et nous constatons que les dégâts sont profonds. Mais nous persistons à penser que le jour où le Gouvernement demande la confiance de l'Assemblée un bilan était indispensable.

Quant au pays, saturé de propagande, inquiet et désabusé, il est animé vis-à-vis du Gouvernement d'un grand scepticisme. Profondément, il veut la démocratie dont il a conscience de ne posséder actuellement qu'un aspect imparfait et il rejette l'injustice dont il se sent environné de toutes parts.

Il est douteux que le « plan d'assainissement » du Gouvernement l'amène à modifier cette position.

Il ne m'est pas possible de reprendre une par une les déclarations d'intention que vous avez exprimées, monsieur le Premier ministre ; elles sont trop nombreuses et touchent des domaines trop divers. Je remarque seulement qu'elles n'apportent aucun changement aux mesures comprises dans ce qu'on a appelé le « plan d'assainissement » et que, les équilibres nécessaires à la réalisation de vos intentions n'étant pas définis, il est difficile de les considérer comme de véritables décisions.

Ce plan d'assainissement, qui se présente comme un ensemble de mesures le plus souvent mineures, cherche à donner une impression de symétrie entre les avantages considérables accordés — vous l'avez dit vous-même, monsieur le Premier ministre — aux spéculateurs et les mesures prises en faveur des catégories les plus défavorisées. Mais cette symétrie est toute de façade et il est faux qu'il soit demandé à chacun selon ses moyens.

L'impôt sur le revenu sera encore plus injuste cette année que l'année dernière puisque l'étalement des tranches n'a été fait que sur un pourcentage moindre que la simple augmentation du coût de la vie. A pouvoir d'achat égal, un contribuable paiera ainsi plus d'impôt. Et comme le pouvoir d'achat a tout de même augmenté, la majoration sera importante. Pas d'impôts nouveaux, affirme le Gouvernement. Mais il omet de dire que l'on paiera plus au titre des impôts anciens. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Dans ce plan basé, dit-on, sur l'équité, on ne trouve aucune disposition pour remédier à la scandaleuse inégalité fiscale qui constitue une des plus tristes caractéristiques de notre pays. Car il est vrai que l'impôt sur le revenu est devenu presque uniquement l'impôt sur le revenu déclaré par des tiers et qu'il frappe essentiellement les seuls salariés — parmi lesquels, d'ailleurs, une place de choix est faite aux cadres — qui ressentent cruellement cette injustice.

Il est urgent de faire de l'impôt général sur le revenu un véritable instrument de solidarité en l'asseyant sur des bases solides et contrôlables.

La réforme de cet impôt, que nous réclamons depuis de nombreuses années et que le Gouvernement promet de soumettre au Parlement depuis plus de trois ans, est une fois de plus reportée à une date ultérieure. Nous nous élevons contre ce report. Parallèlement, aucune action contre la fraude fiscale, deuxième volet de notre triste situation à cet égard, n'est entamée.

Le pivot du plan d'assainissement proposé par le ministre de l'économie et des finances le 3 septembre, c'est évidemment la présentation d'un budget en équilibre. C'est là une mesure très importante qui nécessite des choix douloureux. Et nous attendons avec beaucoup d'intérêt de savoir quels auront été les choix du Gouvernement.

Les Français comptent sur des coupes claires dans les dépenses improductives et de prestige, mais il est d'ores et déjà acquis que les dépenses militaires ne décroîtront pas en valeur absolue, ce qui peut paraître étrange à une heure où tant de sacrifices sont demandés à la masse des Français. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

En fait, ce qui va être frappé, ce qui est déjà frappé dans le budget de 1969, ce sont les investissements collectifs. Il est maintenant de notoriété publique que les objectifs du V^e Plan, déjà estimés très insuffisants à l'époque où il a été adopté, ne seront pas atteints, et de très loin.

Les équipements hospitaliers, les routes nationales, le téléphone ont pris des retards considérables. On construira encore moins de logements sociaux en 1970 qu'en 1969. Quant aux équipements urbains qui constituent une des grandes tâches de notre génération, tous ceux, ici, qui ont la responsabilité d'une ville de quelque importance savent combien les moyens dont ils disposent sont insuffisants au regard des besoins qui s'accroissent à une allure vertigineuse.

C'est une des caractéristiques de la France contemporaine que l'inaptitude de l'Etat et des collectivités à produire les équipements publics à un niveau correspondant aux besoins, alors que la production de biens durables individuels se fait à un niveau tel qu'une publicité virulente est nécessaire pour leur ouvrir les marchés.

Rien de surprenant à cela. Les équipements collectifs correspondent à des besoins à long terme alors que ce sont les besoins immédiats et l'appétit de profit qui sont représentés en force. Il y a donc un déséquilibre, et réduire ce déséquilibre est un impératif qui s'impose à tout gouvernement.

Or nous assistons à une démarche exactement inverse. Le retard actuel va encore augmenter et les conditions générales de vie en France vont encore s'aggraver. Il n'est pas concevable qu'une telle mesure puisse aller de pair avec la prétendue recherche d'une nouvelle société plus humaine. En sacrifiant les investissements collectifs, c'est précisément le côté humain de notre société que vous sacrifiez. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Ce retard lui-même est largement dû à un véritable détournement de l'investissement public au profit des dépenses militaires et de prestige, d'une part, au profit du secteur privé d'autre part, dont notre pays est le théâtre depuis des années.

Malgré l'austérité qu'on veut imposer au pays, la campagne des tirs nucléaires dans le Pacifique en 1970 n'est pas, que nous sachions, ajournée. La construction de quatre sous-marins atomiques se poursuit comme si de rien n'était. On discute autour d'un cinquième. Allez-vous, monsieur le Premier ministre, devant la gravité de notre situation économique, vous décider à retarder ces programmes pour affecter les crédits dégagés à d'autres dépenses destinées à faire face aux devoirs de l'Etat à l'égard de tous les Français ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Pour ne pas quitter le domaine nucléaire, citons le prodigieux gaspillage auquel a donné lieu l'obstination mise à poursuivre la filière française de production d'électricité. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Il ne s'agit pas de condamner les recherches appliquées, mais de souligner qu'un nombre respectable de milliards de nouveaux francs auraient pu être consacrés à d'autres investissements si des soucis de pur prestige national n'avaient poussé nos dirigeants dans une voie foncièrement anti-économique et finalement sans issue.

Quant aux profits privés, réalisés grâce aux investissements d'Etat, que l'on pense, par exemple, aux sommes dépensées pour l'équipement des rivages du Languedoc, dont une partie a permis de financer des résidences secondaires.

D'une façon générale, les avantages fiscaux accordés aux sociétés immobilières conventionnées constituent un véritable détournement d'investissement qui, sous prétexte de satisfaire la demande solvable, prive le secteur du logement social d'une partie de ses ressources pour les reporter sur le logement de luxe. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Le retard des équipements collectifs n'est donc pas sans cause. Son accentuation par l'action gouvernementale est d'une grande gravité ; elle marque un arbitrage contre l'avenir à long terme, en faveur d'une politique de facilité dont les effets ne pourront que nuire au pays.

L'opinion s'alarme à juste titre de l'évolution des prix. Les prétentions du Gouvernement dans ce domaine sont très ambitieuses, puisqu'il entend limiter les hausses du deuxième semestre à celles du premier, malgré la dévaluation.

L'inquiétude des travailleurs se justifie par la disproportion entre les objectifs ambitieux que se fixe le Gouvernement et les moyens qu'il se donne pour les atteindre. Le contrôle des prix, très diminué, ne compte guère plus de deux mille agents, alors qu'il s'agit de contrôler plus de deux millions de commerces,

d'artisans, d'entreprises. Le travail de ces agents, dont la compétence est variable, est difficile. On voit que les moyens dont le Gouvernement dispose pour s'opposer à la hausse sont malheureusement réduits. Comptez-vous, monsieur le Premier ministre, faire un effort supplémentaire dans ce domaine capital ?

Il est un autre domaine dont les travailleurs se préoccupent, celui de l'emploi. Il est devenu monnaie courante de dire que le problème ne se pose plus, que le chômage est résorbé, qu'il n'y a plus qu'une inadaptation qualitative entre la demande et l'offre.

En réalité, le plein emploi est encore très loin d'être réalisé. Il y a toujours 190.000 demandes non satisfaites et, surtout, les perspectives sont inquiétantes. En effet, le Gouvernement entend faire baisser la demande intérieure, c'est-à-dire le pouvoir d'achat, pour qu'une partie plus importante de la production soit exportée.

Remarquons tout de suite que l'on pourrait d'abord chercher par tous les moyens à accroître la production de produits exportables plutôt que de freiner leur consommation. Nous sommes convaincus que toutes les possibilités n'ont pas été explorées dans ce domaine.

Mais, en tout état de cause, la relève de la consommation intérieure, brutalement freinée, par les exportations, prendra un certain temps, d'où une baisse de la production.

Par ailleurs, ces marchés extérieurs que nous visons et qui sont actuellement en vive expansion sont guettés par la dépression. Seront-ils alors si vastes ? Alors qu'on s'attend à ce que s'abatte sur l'Europe un climat de dépression, il est frappant qu'on prenne d'ores et déjà en France des mesures de dépression, comme l'encadrement du crédit ou l'arrêt des prêts du Crédit national.

Parallèlement, la baisse des crédits d'équipement inscrits au budget va aller dans le même sens.

Tout cela ne peut conduire qu'à ce qu'on appelle, par euphémisme, une « détente sur le marché de l'emploi », c'est-à-dire au chômage, et les travailleurs s'en inquiètent à juste titre.

En effet, on voit de mieux en mieux que les mesures présentées le 3 septembre constituent un plan de déflation banal et sans envergure, avec ses accompagnements ordinaires de chômage et de restriction de la consommation dont les travailleurs vont faire les frais.

Comptez-vous prendre des mesures contre cette menace d'un chômage accru, monsieur le Premier ministre, et lesquelles ?

Au moment où le Gouvernement demande à l'Assemblée nationale de lui témoigner sa confiance, il est du devoir de chacun d'apprécier objectivement l'efficacité des mesures que ce gouvernement nous propose pour tirer le pays de la pénible situation où l'ont mis ses prédécesseurs, dont il n'est d'ailleurs que le continuateur et dont il partage les responsabilités — ne l'oublions pas. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

La véritable question est la suivante : le Gouvernement est-il capable de prendre les mesures nécessaires pour épargner à la France ces dévaluations à répétition auxquelles elle est soumise depuis quarante-trois ans ? Il est permis d'en douter très fortement.

La remise en ordre à effectuer est évidemment fondamentale. La structure de nos exportations et de nos importations est le reflet d'un déséquilibre effarant de notre économie.

Notre pays se prétendait industrialisé. Vous venez, monsieur le Premier ministre, de reconnaître que ce n'était pas exact. Quant à nous, cela fait quinze ans que nous le disons.

Nous importons, en effet, plus de machines-outils et surtout de machines technologiquement plus avancées que nous n'en exportons. En revanche, nous exportons des ronds à béton. Dans le domaine agricole, nous sommes importateurs nets des produits nobles — viande, fruits, légumes — que nous pourrions cependant produire en quantité. Sait-on qu'il n'y a pas trop de toute l'exportation des voitures Renault pour payer la viande de porc que nous importons ? (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Voilà où mène une politique faite de libéralisme rétrograde et de subventions anti-économiques.

La nécessité de faire évoluer le plus rapidement possible toute notre machine économique pour nous porter au niveau des pays vraiment évolués est évidente. Cela impose une transformation profonde des structures, non seulement économiques, mais aussi sociales de notre pays.

Cela impose de remettre en cause, dans un pays où les conservateurs sont puissants, les situations acquises chaque fois qu'elles ne sont pas conformes à l'intérêt général.

Cela suppose que le Gouvernement renonce à sa politique de déplanification pour promouvoir, au contraire, un véritable plan à la fois ambitieux et exigeant et qui constitue le but commun de tous les Français.

Le Président de la République avait jadis qualifié un tel plan « d'ardente obligation ». Ces mots reserrent lettre morte ; il est urgent qu'ils prennent vie aujourd'hui.

Se rend-on suffisamment compte que la situation dramatique dans laquelle se débattent aujourd'hui nombre de commerçants et d'artisans est le fruit du jeu aveugle du capitalisme libéral (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.) qui écrase sans pitié les faibles dans ses engrenages ? La mutation nécessaire de notre appareil de distribution, prise en compte par une planification soucieuse des problèmes humains, aurait permis d'assurer les transitions, de ménager les conversions nécessaires et d'éviter, dans le respect des intérêts des catégories en cause comme dans celui de la nation, une situation injuste dont le développement était parfaitement prévisible.

Mais un tel plan n'aurait aucune chance d'aboutir s'il n'avait l'adhésion de tous les travailleurs, donc si leurs organisations syndicales ne lui manifestaient leur confiance.

Cela suppose qu'un dialogue constructif s'ouvre avec celles-ci, non pas sur des thèmes vagues et généraux qui ne mèneraient à rien, mais sur les problèmes précis qui intéressent les travailleurs, tant dans leurs rémunérations que dans les conditions de leur travail, tant dans leur information que dans leur formation.

Par contre, si cette confiance n'était pas recherchée et obtenue, on s'apercevrait vite que rien ne peut être mené à bien en France dans l'injustice et le refus de la dignité de chacun.

Le Gouvernement peut-il entrer dans cette voie qui est celle d'un redressement réel ? Certainement pas. Il est en effet condamné — il le proclame à tous les échos — à mériter la confiance, non pas celle des travailleurs, mais celle des possédants. Elle lui est absolument nécessaire pour réussir, dans le court terme, l'opération qu'il a entreprise. Elle lui est nécessaire aussi parce qu'il ne peut se passer des possédants sur le plan politique.

Or que veulent ces derniers ? Le maintien des privilèges, la conservation d'une situation qui les avantage, l'absence de réformes, l'accroissement du taux du profit, la mise au pas des travailleurs. Tels sont les objectifs, diamétralement opposés à ceux que nous venons de tracer, que recherche un gouvernement dont la politique est basée sur un libéralisme économique aujourd'hui complètement dépassé qui le voue au conservatisme et à la réaction.

Comment parler, dans ces conditions, d'adhésion des travailleurs ? Le comportement du Gouvernement à leur égard est symptomatique et la grève des agents de conduite de la S. N. C. F. en est un bon exemple. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Protestations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.) On a laissé pourrir une situation qui était connue depuis longtemps, sans traiter sérieusement le problème jusqu'à ce que les intéressés aient été convaincus que seule la grève pourrait aboutir à une solution. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.) Croyez-vous qu'ils la fassent de gaieté de cœur ? Nous sommes bien loin du dialogue systématique et constructif qui devrait s'instaurer.

Que dire aussi de l'injustice qui frappe actuellement les travailleurs du secteur nationalisé dont nous aurions aimé, monsieur le Premier ministre, que vous nous disiez comment vous comptez y mettre un terme ?

Et pourtant, beaucoup peut être demandé aux travailleurs de ce pays qui n'ont jamais manqué d'ardeur à la tâche et qui sont à l'heure actuelle, parmi tous les pays du Marché commun, ceux qui travaillent le plus, hebdomadairement et annuellement.

Beaucoup peut leur être demandé à condition qu'ils aient la conviction que la voie suivie atténue l'insolente inégalité de la société française, qu'elle serve l'intérêt général et non pas celui de quelques privilégiés, que leurs revendications soient entendues, même si elles ne peuvent pas être toutes immédiatement satisfaites, que l'on en discute à temps et que les problèmes nouveaux qui se posent dans les formes modernes de la production, comme celui concernant la fatigue industrielle, soient l'objet d'un examen particulier.

Il faut aussi savoir que l'époque est révolue où les revendications des travailleurs étaient purement matérielles. Il n'y a pas que les rémunérations et les conditions de travail. Les revendications qualitatives traduisent une aspiration supplémentaire vers la dignité, l'épanouissement, la responsabilité qui porte en germe le monde de demain, un monde où les valeurs seront profondément différentes de ce qu'elles sont dans la société qui nous entoure aujourd'hui.

Comment ne pas douter, monsieur le Premier ministre, que vous entrez dans une telle voie vis-à-vis des travailleurs et de leurs représentants ?

Car votre gouvernement est un gouvernement de classe et la politique que vous avez adoptée, telle qu'elle se dégage de votre plan d'assainissement et de vos déclarations, est une

politique de classe. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.) Comme il s'agit de la classe de la bourgeoisie capitaliste et conservatrice, votre politique est une politique au jour le jour. Vous parlez les coups quand ils viennent, comme vous pouvez. Et malgré les efforts que vous déployez, parviendrez-vous à garder la confiance de ceux qui vous ont amené au pouvoir ?

Car vous avez déjà, en trois mois de gouvernement, accumulé un certain nombre de contradictions et l'on comprend que vous teniez à faire partager à votre majorité, par un vote de confiance explicite, les responsabilités d'une situation aussi délicate. Et les perspectives que vous prétendez ouvrir sur une nouvelle société n'y changeront rien. Cette nouvelle société a-t-elle d'ailleurs fait l'objet d'études sérieuses et approfondies, ou sort-elle toute armée du lyrisme gouvernemental ?

Vous nous annoncez une société plus fraternelle ; mais est-ce au nom de cette fraternité que vous menacez les cheminots d'une loi antigrève tombée en désuétude depuis dix-huit mois ? (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Est-ce au nom de la fraternité que la majorité des journalistes licenciés de l'O. R. T. F. n'ont toujours pas été réintégrés ? (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Protestations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.)

Vous avez dit de bonnes choses sur l'O. R. T. F., monsieur le Premier ministre, j'aurais aimé que vous disiez celles-là.

Soyez sûr que les Français ne sont pas prêts à se payer de mots et qu'ils n'accepteront pas que des promesses sans lendemain servent à couvrir une politique dictée par la sauvegarde des intérêts des privilégiés.

C'est pourquoi il faudrait apporter la preuve que vous entrez dans la voie des grandes réformes de structures dont le pays a un impérieux besoin. Sinon, la confiance que votre majorité s'approprie à vous accorder demain et que nous sommes conduits à vous refuser ne vous aura donné qu'un court répit.

Dévaluer, ce n'est jamais que perdre une bataille, mais la voie dans laquelle vous êtes engagé risque de vous amener à perdre toute la guerre de la reconstruction économique et sociale de notre pays. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. le président. La parole est à M. Jean Charbonnel. (Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

M. Jean Charbonnel. Monsieur le Premier ministre, nous serons appelés ce soir à nous prononcer par nos votes sur votre déclaration.

Au nom du groupe de l'Union des démocrates pour la République, je tiens tout d'abord à vous dire que nous trouvons opportun et satisfaisant le recours à la procédure de l'article 49 de la Constitution que vos prédécesseurs avaient chacun utilisée deux fois.

M. Louis Vallon. Elle impose la limitation du temps de parole, mais non l'inscription d'un seul orateur par groupe.

M. Jean Charbonnel. Il y a trois mois, vous nous avez exposé les idées directrices dont vous comptiez vous inspirer pour conduire la politique de votre gouvernement et vous nous avez annoncé qu'avant la session ordinaire vous nous présenteriez de façon plus précise et plus détaillée votre programme d'action. C'est ce que vous venez de faire.

Il est sans doute bon pour tous, en premier lieu pour le Gouvernement, qui aborde maintenant une phase importante de son action, ensuite pour l'opinion publique que ce débat permettra d'éclairer utilement, enfin, pour la bonne qualité de notre coopération et l'efficacité du contrôle parlementaire, que ce soit sur cet exposé de vos intentions et de vos objectifs que vous engagiez la responsabilité gouvernementale.

Dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre, vous nous avez montré successivement deux visages : celui de l'homme de pensée et celui de l'homme d'action. J'ai plaisir à constater que la pensée et l'action réussissent à s'accorder en vous.

Vous nous avez d'abord dressé, avec beaucoup de courage et de hauteur de vues, un tableau sévère mais lucide de la situation du pays. Ce diagnostic était nécessaire. Je crois même que sa sévérité porte en elle une force essentielle, celle de la vérité. Les peuples adultes, nous le savons, sont ceux qui savent regarder les faits en face.

Je vous approuve aussi, monsieur le Premier ministre, d'avoir marqué votre volonté de regarder vers l'avenir et non point vers le passé. C'est bien là ce que nous attendions de vous.

Vous avez compris également que les difficultés dont nous souffrons ont des origines bien plus lointaines que celles que certaines polémiques prétendent aujourd'hui leur trouver.

En vérité, c'est toute l'histoire des cinquante et même des cent dernières années de la France qui est en cause.

Plusieurs voix sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Napoléon! Napoléon!

M. Jean Charbonnel. Cette histoire offre des réussites éclatantes, mais elle témoigne aussi d'un certain nombre d'erreurs anciennes ou de faiblesses dont nous devons aujourd'hui nous efforcer de réparer les conséquences.

Mais si l'on cherche à nous amener de façon plus précise sur le terrain de ce que l'on appelle aujourd'hui le bilan des onze premières années de la V^e République, nous n'avons aucune raison de nous y refuser. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*)

M. Louis Vallon. Adressez-vous à M. Giscard d'Estaing qui a fait ce procès devant la commission des finances!

M. Jean Charbonnel. ... car nous ne le redoutons pas. (*Très bien sur les mêmes bancs.*) Nous le redoutons d'autant moins que ce bilan a déjà été soumis à maintes reprises, depuis onze ans, à l'appréciation populaire (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*) et que la réponse du peuple souverain a été constamment favorable. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*) Elle l'a été tout récemment encore, comme en témoignent assez l'importance dans cette Assemblée de notre groupe et l'élection présidentielle du 15 juin. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Louis Vallon. Cela, c'est autre chose!

M. Jean Charbonnel. Ce bilan, nous sommes même prêts à le faire d'un commun accord avec l'opposition, à condition qu'il soit complet et honnête.

Nous comparerons alors les réalisations de la IV^e République et celles de la V^e République, en onze ans seulement. Nous verrons de quel poids ont pesé, messieurs, les successives manipulations monétaires d'un régime — j'allais dire de votre régime — dont il ne faut pas oublier qu'il a dû dévaluer, en moyenne, une fois tous les deux ans. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Bien entendu, nous n'admettrons pas que soient exceptées de ce bilan les responsabilités de ceux qui, au mois de mai de l'année dernière, ont jeté consciemment la France dans le désordre et l'ont volontairement placée au bord de l'abîme. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*) Car nous savons bien tous, même si tous ne le reconnaissent pas, que ce sont les conséquences de ces événements que nous payons encore (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*) dans notre monnaie, dans nos prix, dans notre économie tout entière! Pouvons-nous ignorer que ce sont les maux ainsi causés que votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, comme celui de votre prédécesseur, s'emploie aujourd'hui à réparer!

J'en viens ainsi, monsieur le Premier ministre, à l'homme d'action que vous êtes, comme vous nous l'avez montré, d'abord, par ce que vous avez fait depuis trois mois, et, ensuite, par ce que vous venez de nous dire aujourd'hui de vos projets.

Votre Gouvernement a pris la décision de dévaluer le franc. Une telle décision n'est jamais facile; mais c'est précisément le rôle d'un gouvernement de savoir prendre, quand il le faut, des décisions de cette sorte si elles sont nécessaires pour assurer l'avenir. C'est ce que vous avez fait.

Par elle-même, nous le savons, la dévaluation ne saurait résoudre nos problèmes. Elle n'est pas une fin en soi mais une préface, car elle nous permet d'aborder la solution de nos difficultés sur des bases saines. Elle constitue donc bien un élément, et seulement un élément, de l'ensemble des mesures d'assainissement que vous avez décidées et dont le pays, j'en suis sûr, a compris la nécessité.

Vous avez choisi d'agir fort et vite, et c'est bien là ce que nous attendions, parce que c'est le style qui correspond au désir profond d'une nation qui souhaite, au milieu même de ses revendications et de ses contestations, être gouvernée.

N'est-il pas vrai, d'ailleurs, comme le démontrent clairement les exemples récents de l'Angleterre et de l'Allemagne, que c'est de cette façon seulement que le pays pourra au moindre coût, retrouver le chemin d'une expansion véritable?

Mais nous savons aussi que nos problèmes ne sont pas seulement de conjoncture et qu'il s'agit pour nous, dans les prochaines années et très vite, de poursuivre, de reprendre et de développer, dans les domaines essentiels dont dépend notre progrès, les

réformes de structure qui nous porteront au rang d'une véritable société industrielle. Nous souhaitons seulement que les mesures de sévérité que vous êtes amené à nous proposer dans l'immédiat, notamment dans le cadre du prochain budget, ne compromettent en rien l'avenir que nous souhaitons, comme vous, pour le pays.

Nous ne voudrions pas, en particulier, que le ralentissement des dépenses d'équipement et des investissements en matière de recherche scientifique — la première de nos épargnes — ou d'industries de pointe soit durable. Car ce serait non seulement l'équilibre social du pays et le bonheur des Français, condition essentielle de cette nouvelle société que nous souhaitons comme vous, qui seraient durablement atteints, mais encore les fondements mêmes de notre indépendance nationale qui se trouveraient alors mis en cause puisque, comme vous l'avez dit, il n'y a pas loin du retard économique à la subordination politique.

C'est une raison supplémentaire, monsieur le Premier ministre, pour que nous nous réjouissons qu'au-delà des difficultés de l'heure, vous ayez choisi de faire connaître aujourd'hui à notre Assemblée, et par elle au pays, les grandes réformes qui doivent exprimer l'action de votre Gouvernement.

Vous venez de nous les indiquer dans des termes denses et précis qui n'excluaient pas, par l'appel aux maîtres mots de participation, de dignité, de responsabilité, le recours à une inspiration sociale, le recours à une philosophie où nous avons reconnu le meilleur de la doctrine qui nous est commune: le gaullisme. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*)

Je reviendrai seulement sur deux points. Il est capital que vous ayez lié de façon aussi nette la naissance de la nouvelle société et la nécessité pour le pays de s'imposer un effort rigoureux d'industrialisation en assurant enfin les bases industrielles nécessaires à notre économie. Je dis bien toutes les bases industrielles car, quand nous parlons de la nécessaire industrialisation de notre pays, nous n'entendons pas seulement la grande industrie.

Je j'ai relevé avec satisfaction que, dans votre esprit également, il était clair que l'industrie, petite et moyenne, et l'artisanat pouvaient et devaient être associés à ce développement.

C'est là, monsieur le Premier ministre, un point fondamental sur lequel, vous le savez, l'essentiel de l'action que vous avez entreprise sera ultérieurement jugé.

Je suis également en accord avec vous pour penser que notre chance industrielle ne se joue pas seulement dans les bureaux de recherche des entreprises, mais dépend tout autant de la façon dont nous saurons réformer l'Etat et modifier nos structures sociales, tant il est vrai que la société industrielle forme aujourd'hui un tout.

Réforme de l'administration, avez-vous dit. Voilà un autre point qui nous semble essentiel car, à vrai dire, toutes les autres réformes dépendent de celle-là! Et c'est bien pour décongestionner, assouplir, « nationaliser » comme on l'a dit très justement, l'appareil de l'Etat, que nous souhaitons que soit reprise l'indispensable tâche de régionalisation dont le maire que vous êtes a plus que tout autre la faculté de comprendre les nécessités primordiales.

Enfin, monsieur le Premier ministre, il ne nous semble pas indifférent que vous vous proposiez, pour assurer un accomplissement authentique de ces réformes, de développer la formation et l'information du pays. Ce que vous avez dit de la nécessaire réforme de l'O. R. T. F. témoigne assez de la netteté de vos intentions pour que nous ayons à y insister longuement. Nous souhaitons seulement qu'à votre libéralisme corresponde, dans les différentes oppositions, un désir égal de jouer le jeu de la liberté.

Je veux ici être net: nous faisons une distinction très claire entre les revendications, souvent justifiées, de telle ou telle catégorie de travailleurs, dont nous comprenons les soucis, et l'exploitation politique que certains cherchent à en faire.

Nous faisons une distinction très claire entre l'activité normale et légitime des syndicats, justement préoccupés de la défense des intérêts de leurs mandants, et les menaces scandaleuses de subversion qui ont été récemment proférées par un dirigeant communiste qui a semblé vouloir opposer je ne sais quel pays réel au pays legal que nous représentons, vous et nous. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Ces insolences, vous les avez traitées comme il convenait, avec la fermeté que vous donne la qualité de chef d'un gouvernement dont la légitimité est la seule que reconnaisse notre philosophie républicaine, celle qu'a fondée le suffrage populaire. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Pour notre part, nous n'en connaissons pas d'autre et nous ne voulons pas en connaître d'autre, à la différence de ceux qui se recommandent d'un système qui vient encore de démontrer récemment à Prague son essence totalitaire. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

A ceux-là, nous rappellerons seulement que la Nation a su montrer l'an dernier, à l'appel du général de Gaulle, qu'elle entendait défendre ses institutions et sa liberté.

Un député communiste. Vous voulez parler du référendum ?

M. Jean Charbonnel. Si certains s'aventurent une nouvelle fois à menacer les uns et l'autre, ils nous trouveront en face d'eux comme ils nous ont trouvés l'année dernière et, comme l'a dit André Malraux, s'ils nous y obligent, nous saurons alors refaire le 30 mai ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Murmures sur les bancs du groupe communiste.*)

Monsieur le Premier ministre, pour répondre au défi de notre siècle, vous avez su choisir la voie difficile et même dangereuse du mouvement et des réformes.

Un grand universitaire disait récemment qu'il faut actuellement faire des réformes avec un esprit révolutionnaire. Nous préférons prendre avec vous le pari qu'en ne faisant que des réformes, vous parviendrez rapidement à faire une véritable révolution, car nous pensons que seules des réformes généreuses et hardies peuvent aujourd'hui éviter les convulsions révolutionnaires.

Vous le savez : cette voie, cette troisième voie est indissociable des raisons fondamentales de l'engagement politique de l'ensemble des membres du groupe de l'union des démocrates pour la République.

C'est la source vive de notre gaullisme, dans sa continuité depuis bientôt trente ans, que nous retrouvons aujourd'hui avec les objectifs de mouvement que vous nous avez exposés.

C'est assez de motifs pour qu'en toute lucidité, dans l'unité récemment réaffirmée de notre groupe, nous vous apportions ce soir l'expression de notre confiance. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Paquet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.*)

M. Aimé Paquet. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, voici la troisième bataille du franc depuis 1958 et pour la troisième fois nous voici contraints de recourir à un plan rigoureux d'assainissement et de redressement économique et financier.

Nous avions pu espérer que les efforts déployés à plusieurs reprises pour discipliner les tendances inflationnistes de l'économie française avaient porté leurs fruits. Et voici que nous nous trouvons dans une situation de surchauffe qu'il nous faut juguler rapidement sous peine de connaître les plus graves déséquilibres.

Nous pensions, il y a à peine dix-huit mois — c'était le 1^{er} mai 1968 — avoir une monnaie solide..., l'une des plus solides du monde avec le mark, assis sur des réserves importantes, atteignant près de 7 milliards de dollars. Et voici que, dès novembre dernier, le franc sortait ébranlé d'une difficile crise monétaire et que nous venons d'être conduits à la dévaluation avec des réserves atteignant un niveau dangereusement faible.

On serait tenté de dire que le réveil est brutal. Mais s'agit-il, en l'occurrence, d'une réveil brutal ? Les signes avant-coureurs de nos difficultés se multipliaient depuis plus de deux ans et les avertissements n'ont pas manqué. Pour ma part, je me souviens d'avoir évoqué du haut de cette tribune, à plusieurs reprises, les inquiétudes que nous inspirait la dégradation graduelle de notre situation économique.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Quelles décisions, quelles mesures convient-il de prendre pour redresser la situation ?

Les deux questions sont liées car le choix des remèdes dépend d'une analyse lucide et complète des causes du déséquilibre de notre économie. Et cette analyse ne peut pas ne pas être faite.

Dans l'œuvre qui a été accomplie et que nous avons accomplie ensemble, car je prends personnellement mes responsabilités, les aspects positifs sont nombreux. Mais elle comporte certains aspects contestables et critiquables. Nous ne pensons pas qu'il soit bon de les passer sous silence.

Dire la vérité est le seul moyen de mériter la confiance dont nous avons besoin pour réussir.

Afin que l'analyse soit complète, il convient de la faire porter, pour mieux en tirer les leçons, sur la période qui a précédé et sur celle qui a suivi les événements de mai 1968. Certes, ces événements ont pesé très lourd. Ce n'est pas impunément que l'on fait supporter à une économie déjà déséquilibrée 35 milliards de francs de charges.

En vérité, avant le mois de mai, nos équilibres fondamentaux s'étaient quelque peu détériorés. Nous n'avons pas su — disons la vérité — exploiter les bénéfices du plan de stabilisation de 1963, remarquablement conduit, qui avait réussi à stopper la poussée inflationniste sur les prix sans pour autant casser l'expansion, puisque nous en avons maintenu le taux à 4,5 p. 100 pendant deux ans, mais qui s'était — je tiens à le dire devant son responsable — quelque peu prolongé.

Après une reprise de l'expansion au taux de 5,5 p. 100 jusqu'en novembre 1966, nous avons connu de nouveau un tassement de notre économie dû, pour une bonne part, à la récession allemande, qui a réduit nos exportations. Il a fallu attendre la reprise économique allemande, à la fin de 1967, pour assister au redémarrage de notre économie.

Les événements du mois de mai, monsieur le Premier ministre, si lourds fussent-ils, n'auraient jamais pris un tour aussi grave si des mécontentements latents, accumulés tout au cours de l'année 1967, ne les avaient transformés en explosion violente.

Après ces événements dramatiques — tout au cours de l'année 1968 nous n'avons cessé de souligner la dégradation de la situation à cette tribune — nous n'avons pas su galvaniser le peuple français. Et une démarche hésitante a conduit la méfiance à s'installer après cet orage. Puis un jour, l'erreur de la levée du contrôle des changes nous a acculés à la dévaluation. Heureusement refusée en novembre, car nous l'eussions alors, dans de telles conditions, perdue très certainement, vous venez de la réaliser, monsieur le Premier ministre, car elle s'imposait, en août.

La refuser alors eût été s'enfermer dans une politique de déflation prolongée, génératrice de sacrifices pratiquement insupportables pour le pays. C'eût été se condamner à la faire malgré tout un peu plus tard, dans les pires conditions, probablement sous la pression d'une poussée spéculative.

Décidée en dehors de toute pression et techniquement réussie, l'opération que vous venez de réaliser est lucide et courageuse. Je regrette seulement, monsieur le Premier ministre — et je ne suis pas le seul — que cette dévaluation n'ait pas été accomplie en juillet 1968. A l'époque — je l'ai d'ailleurs déclaré à cette même tribune — elle n'eût manqué ni de courage, ni d'intelligence. Elle aurait évité à notre économie de subir une hémorragie de quelque 5 milliards de dollars.

Telle est, brossée à grands traits, l'analyse objective — du moins nous le pensons — des causes du malaise de notre économie, analyse qui va nous permettre de formuler nos observations et nos réflexions sur le plan de redressement que vous nous présentez, ainsi que sur la politique de développement et de mutation qu'il importe de mener.

Une dévaluation, seule, ne peut suffire. Elle doit s'intégrer dans un ensemble de mesures d'assainissement économique et financier, mesures rigoureuses dont on peut espérer un effet rapide. Votre plan est cohérent et souple, courageux et équitable. Nous souscrivons à son objectif qui est le rétablissement rapide, mais progressif, des équilibres détériorés — équilibre budgétaire, équilibre production - consommation - investissements, équilibre du commerce extérieur.

Les mesures retenues pour atteindre ces objectifs sont des mesures sélectives et très précises tendant à produire des effets rapides, limités en volume et en durée.

Tel sera sans doute l'effet à attendre de la limitation du crédit à la consommation, des encouragements à l'épargne populaire, dont nous nous félicitons tout particulièrement, et de la majoration des acomptes de l'impôt sur les sociétés qui aura des effets immédiats sur leurs décisions d'achat.

Ce sont là des mesures à effet rapide, facilement contrôlables et dont on peut doser l'ampleur selon la nécessité du moment.

La limitation de la progression des crédits à l'économie est elle aussi, dans la situation de surchauffe dans laquelle nous nous trouvons, une nécessité inéluctable. Mais son application est plus délicate.

Sans doute le taux de progression retenu est-il raisonnable sur un plan global, sous réserve toutefois que deux conditions soient remplies.

En premier lieu, l'encadrement du crédit ne doit pas être indûment prolongé.

Le maintien de cette mesure au-delà de la durée strictement nécessaire, qui est égrte; souvent difficile à évaluer avec précision, risquerait en effet de compromettre gravement les investissements de nos entreprises.

La compétitivité et le développement de notre industrie en seraient lourdement onérés. Il convient donc sur ce point d'agir avec la plus grande prudence et la plus grande souplesse.

A cet égard, je vous demande, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie et des finances, de faire particulièrement votre attention sur les entreprises de travaux publics et les entreprises consacrant une large part de leur activité à l'exportation.

Les entreprises de travaux publics travaillent le plus souvent, non pour l'exportation, mais pour l'Etat et les collectivités publiques sur lesquels elles ont fréquemment des créances importantes, les règlements intervenant presque toujours avec de longs retards. Un encadrement du crédit par trop sévère, dans de telles conditions, ne manquerait pas d'être choquant et dangereux.

Quant aux entreprises se consacrant aux exportations, elles devraient bénéficier rapidement d'un désencadrement total ou partiel des crédits à la mesure des efforts consentis à leur implantation sur les marchés étrangers. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

En second lieu, la souplesse devrait être aussi la règle dans la modulation pratique de la limitation décidée sur le plan national. Cette modulation dépend des banques et non pas du Gouvernement. Mais le Gouvernement devrait être très attentif à ce que le respect, par les banques, de la limitation globale de leurs encours de crédit ne les conduise pas à asphyxier — car cela se produit — des entreprises petites ou moyennes parfaitement saines et en pleine expansion, et ce afin de pouvoir satisfaire les demandes de leurs plus gros clients. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Sans doute un contrôle *a priori* et cas par cas est-il impossible. Mais au moins l'administration devrait-elle offrir une voie de recours et examiner les dossiers des entreprises qui verraient leur développement et même leur existence gravement compromis.

Mes dernières observations porteront sur les prix, sur les mesures en faveur des plus défavorisés et sur le blocage d'un certain volume d'investissements versés au fonds d'action conjoncturelle.

Sur le plan des prix, vous avez fait ce qu'il convenait de faire. La politique que vous entendez mener est souple et efficace. Au blocage brutal et aveugle, vous avez préféré une procédure contractuelle. Mais à partir du moment où vous l'avez acceptée, elle vous donne le droit et même elle vous impose de vous montrer sévères. Sur le plan de l'équité les mesures prises en faveur des plus défavorisés, qui auraient pu être assez sévèrement frappés par les effets de la dévaluation, nous paraissent bonnes.

Quant au blocage de certaines autorisations de programme versées provisoirement au fonds d'action conjoncturelle, je vous demande d'être très attentifs. A la première alerte, monsieur le Premier ministre et monsieur le ministre de l'économie et des finances, je vous en supplie, débloquent ces crédits. Il ne faudrait pas que par suite d'une erreur de prévision, conduisant à des décisions tardives, on laisse se créer une dynamique de la récession qui serait aussi difficile à combattre que la dynamique de la surchauffe. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

Ces réflexions faites, nous estimons que ces mesures d'assainissement sont bonnes. Elle exigent certes, comme nous l'avons déjà dit, souplesse et prudence dans l'application et la durée. Cependant, pour l'essentiel, elles méritent notre soutien et nous vous l'accordons sans réserve.

J'arrive aux réformes structurelles. Cet ensemble de mesures s'attaque aux symptômes plus qu'aux causes profondes du malaise de notre économie. L'action la plus urgente doit tendre au rétablissement des équilibres compromis. Mais cette action atteindrait vite ses limites — vous le remarquez tout à l'heure — si une politique de développement, de mutation et de réformes profondes de certaines structures économiques et sociales n'était pas clairement définie et mise en œuvre sans tarder. Cette politique ne peut réussir — j'insiste sur ce point et nous en sommes bien d'accord — que par une large participation des hommes, une équitable répartition des richesses, une très large information, une transformation des méthodes et des mentalités, transformation, action, changement et réforme engendrant la confiance sans laquelle rien de durable ne peut être fait.

Je voudrais brièvement faire porter mes observations sur cinq points qui me paraissent fondamentaux, surtout dans le contexte actuel et ce, en fonction d'un passé récent. Il s'agit des dépenses publiques — vous avez abordé le problème, il y a quelques instants — de la compétitivité de nos entreprises et du développement industriel, de la répartition des fruits de l'expansion, de la concertation européenne, de l'information nécessaire à la confiance.

L'alourdissement des dépenses publiques pèse sur l'économie ; il oblige à des prélèvements fiscaux de plus en plus élevés ou à un fort découvert budgétaire, et souvent aux deux à la fois.

Dans ce domaine, l'action doit porter sur la définition des principes, sur de profondes réformes de structures, principes et réformes ayant comme fondement la recherche permanente de l'efficacité. Au cours des événements que nous déplorons, l'oubli de certaines règles a été lourd de conséquences.

Il convient donc de revenir aux règles, à savoir : la couverture des dépenses définitives doit être assurée par des recettes définitives ou par des emprunts à long terme ; la progression des dépenses publiques ne doit pas dépasser la progression en valeur du produit national brut et doit même lui rester inférieure.

Et, monsieur le Premier ministre, pour que ces règles ne soient pas une nouvelle fois transgressées — on ne peut tout de même pas, tous les quatre ou cinq ans, dresser un plan de redressement économique et financier aux conséquences lourdes à supporter par le peuple français — il conviendrait de les consacrer par la loi. Nous ne serions pas les seuls à nous engager dans cette voie. Les Allemands l'ont déjà fait. Chez nos voisins, une telle disposition est constitutionnelle et, tout le démontre, cela ne leur a pas si mal réussi.

Parmi les dépenses de l'Etat, il en est qui sont improductives, parfois même directement antiéconomiques, pour ne pas dire antisociales. Ainsi, nous procédons chaque année à des coupes claires dans nos investissements productifs, déjà insuffisants, et dans le même temps nous octroyons libéralement onze milliards de francs à nos entreprises publiques.

Nous ne construisons pas assez de routes, pas assez d'hôpitaux, nous n'investissons pas assez dans la recherche, mais nous laissons rouler des trains à peu près vides de voyageurs et de fret ; or, lorsqu'on veut les supprimer, les élus locaux ou nationaux se précipitent chez les ministres pour sauver ces trains qui ne transportent personne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

L'Etat entretient à grands frais un domaine mobilier et immobilier tout à fait inutile. La Cour des comptes a relevé que l'armée possède des terrains inutilisés dont la superficie égale celle du département du Rhône. Si ces terrains sont utiles à l'armée, qu'elle les garde. Mais s'ils ne lui sont pas nécessaires — et c'est le plus souvent le cas — qu'on l'oblige à les vendre, puisque nous manquons de terrains pour construire. Je pourrais citer des exemples précis où il a fallu se battre — c'est bien le mot — pour arracher à l'armée quelques hectares de terrains dont elle ne savait que faire et qui étaient pour nous d'une très grande utilité.

Monsieur le Premier ministre, on laisse proliférer les filiales des entreprises nationales. Ce problème a été évoqué à plusieurs reprises en 1958, notamment par M. Marcellin, alors membre de la commission des finances et aujourd'hui ministre de l'intérieur.

Il faut réexaminer ce problème parmi d'autres. Un rapport a été déposé, qui conclut à la complexité de la tâche. M. Dusseaux, qui connaît bien la question, m'approuve. Il est très difficile de connaître la vérité tellement les imbrications sont nombreuses. Il faudra pourtant la connaître !

Si ces filiales sont utiles, il faut les garder ; si elles sont inutiles, les supprimer, c'est simple. Le Gouvernement est là pour ça. (*Rires et applaudissements sur de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Le moment est venu d'adapter les entreprises publiques à la concurrence et aux conditions du marché par une large autonomie. M. le Premier ministre a abordé ce problème. La règle, en économie moderne, doit être le meilleur prix, la plus grande efficacité, et le meilleur service rendu à l'usager.

L'essentiel, monsieur le Premier ministre, est d'avoir des routes, des téléphones, des lits d'hôpitaux, des équipements. Si les entreprises privées les réalisent plus vite et moins cher que les entreprises publiques, il faut les faire réaliser par les entreprises privées. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*) C'est ce que veut faire M. Chalandon.

Dans un monde en mouvement, le meilleur gagne. Il ne peut y avoir de tabou, de chasse gardée, d'idéologie fumeuse ou figée. La tâche d'un Etat moderne n'est pas de porter la hache dans les investissements et de perpétuer le régime de subventions qui empoisonne l'économie. L'orientation saine consiste, dans les limites de la progression des dépenses publiques alignée sur la progression du revenu national, à accroître les investissements au détriment des dépenses de fonctionnement. C'est ce qu'a déclaré devant la commission des finances M. le ministre de l'économie et des finances.

La tâche de l'Etat est de veiller à ce que cette politique ne se fasse jamais contre les hommes, mais pour les hommes et avec les hommes.

Dans le domaine agricole — et j'ai quelque mérite à le dire, car je suis moi-même agriculteur — il n'est plus possible d'accepter d'inscrire sept milliards de francs de subventions économiques destinées à vendre à des prix scandaleux des productions excédentaires tandis que nous importons au prix fort de la viande que nous ne produisons pas en quantité suffisante ou des produits transformés que nous n'avons pas chez nous faute des crédits d'investissement nécessaires à la construction d'usines de transformation. (*Applaudissements sur*

les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Une telle situation est d'autant plus inadmissible que cette politique ruineuse ne profite pas aux agriculteurs modestes, mais favorise les régions les plus riches et les mieux équipées, puisque les distorsions ne cessent de s'aggraver.

Le moment est venu, en ce domaine comme en d'autres, de faire preuve d'imagination et de courage, et d'avoir assez de cœur pour que les hommes n'aient pas à en souffrir. De cela, nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler longuement lors d'un prochain débat sur les problèmes agricoles. De toute manière, des solutions existent; je l'ai déjà dit l'an passé à cette tribune mais personne ne voulait alors en entendre parler. Oui, je regrette que l'on n'ait pas fait preuve d'imagination, de cœur et, aussi d'une certaine fermeté pour adopter un certain nombre de solutions.

On parle souvent des dépenses de prestige. Quand elles existent, il faut les faire disparaître. Mais, à mon avis, il ne s'agit pas, le plus souvent, de celles auxquelles on pense.

Inscrire près de vingt milliards de subventions économiques dans le budget de la France, qui atteint 160 milliards, comme c'est le cas en 1969, alors qu'on est obligé de sacrifier les investissements, c'est céder au prestige ou à la facilité.

Ma deuxième observation portera sur la compétitivité et l'industrialisation.

Par rapport à nos principaux concurrents, nous accusons, sur le plan de l'industrialisation, un retard important. Nous nous battons mal ou difficilement sur les marchés étrangers par manque de compétitivité.

C'est vrai — vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre — nos exportations, qui progressent moins vite que celles de nos partenaires, sont constituées en grande partie par des matières premières, des produits agricoles non élaborés et des produits semi-finis. En revanche, nous importons surtout des produits manufacturés ou transformés. C'est cela qui est démentiel.

Le remède consiste à élaguer les dépenses ou les secteurs improductifs et à investir davantage. Un orage nous oblige cette année à investir encore moins que les années précédentes. Mais tout doit tendre à définir et à appliquer une politique industrielle au cours des prochaines années. Vous l'avez définie, il y a quelques instants; j'abrègerai donc mon exposé.

Notre influence dans le monde, notre poids politique, notre progrès social exigent une économie et, partant, une industrie dynamique et compétitive. Cela ne sera possible que si, en tous domaines, le choix des solutions relève de l'efficacité, de la qualité et de la hardiesse technique.

Mais l'industrialisation peut être puissamment aidée par l'allègement de certaines formes de tutelle administrative. Il convient de ne pas oublier que dans le monde moderne la denrée la plus précieuse n'est pas tant l'argent que le temps. La capacité de développement d'une entreprise se mesure mieux à la rapidité de décision qu'à son taux d'investissement. Or, la plus large part de notre économie est contrainte de se conformer à la mortelle lenteur d'une administration — que c'est difficile, monsieur le secrétaire d'Etat — où la promotion n'est presque jamais le fruit du résultat obtenu mais favorise le conformisme et le mandarinat.

Un de nos anciens collègues, souvent spirituel et caustique, M. Lacoste-Lareymondie, que certains d'entre nous ont connu, a pu dire en 1958 que « l'administration française passait souvent les deux tiers de son temps à défendre ses attributions et le reste à tenter de s'emparer de celles des autres ». (Rires et applaudissements sur de nombreux bancs.)

Ce qui me paraît plus sérieux, c'est le propos de M. Parodi, vice-président du Conseil d'Etat, qui déclarait récemment : « L'administration est-elle bien adaptée aux problèmes nouveaux dont l'Etat assure la charge ? »

Je crois qu'il convient de mobiliser l'opinion sur un programme de décentralisation. Il faut décentraliser la décision, déléguer l'autorité au niveau de l'action, restaurer la responsabilité personnelle, décloisonner, supprimer le contrôle a priori. Je reconnais qu'il est plus facile de le dire que de le faire, mais cette tâche de déconcentration et de recherche de l'efficacité doit être complétée par la régionalisation, qu'il faudra bien reprendre un jour, et par l'Europe que nous devons bien conduire à son terme.

Désormais la nation est trop petite pour s'occuper seule de l'économie, de la monnaie, de la défense et trop lointaine ou trop grande pour régler les problèmes spécifiques de la vie quotidienne des Français. Or, la vie quotidienne des Français, c'est la régionalisation.

L'analyse que nous avons faite démontre qu'une partie de nos difficultés est venue d'un manque de concertation de la politique économique européenne. Il convient de hâter le plus possible l'achèvement du Marché commun en obtenant des accords sur

les secteurs vitaux pour les pays industrialisés : les échanges, la technologie, les industries de pointe, la recherche, l'énergie, la monnaie, la défense.

Mais cette politique, votre politique, ne pourra réussir que par une large participation et association des hommes, par une information véritable et par une équitable répartition des richesses.

Je ne crois pas que l'on puisse mieux définir ce qu'il faut faire en ce domaine que vous-même, monsieur le Premier ministre, quand vous disiez récemment : « Il est vrai qu'au nom de l'égalité on a secrété un égalitarisme de façade, une société profondément inégalitaire — inégalité des chances, hiérarchie trop écartée des revenus — en un mot, l'incapacité ou le refus de concentrer l'effort social de la nation sur ceux qui en ont véritablement besoin. »

Il est vrai qu'il y a dans ce pays des hommes qui ont des soucis, mais qui n'ont pas de besoins. Mais il est vrai aussi, hélas, qu'il en est d'autres qui, en plus de leurs soucis et de leurs problèmes, ont d'immenses besoins et qui ne sont pas satisfaits. C'est pourquoi je me permets d'insister une nouvelle fois sur ce point.

L'augmentation des salaires s'est faite de telle manière, depuis vingt ans, que ceux qui sont au bas de l'échelle ont vu et voient leurs salaires piétiner et ne progresser que très lentement, alors que les mieux pourvus, ceux qui sont au sommet de l'échelle, avancent de plus en plus vite.

C'est aussi votre opinion et j'en suis heureux. Nous finirons bien par la faire triompher, car là est, je crois, la clé du problème.

Et puisque je traite de la question sociale, je formulerai quelques observations et poserai quelques questions.

M. Seguy vient de faire un certain nombre de déclarations. Elles ont le mérite de la franchise. « Pour que la politique du Gouvernement réussisse, a-t-il dit, il faudrait que les organisations syndicales des travailleurs consentent à observer une trêve. Eh bien ! Il n'en est pas question. »

Alors je pose la question : si cette politique devait échouer, cela ferait-il l'affaire des travailleurs ? Si l'on remettait de nouveau en cause notre monnaie, cela ne ferait-il pas plutôt l'affaire des spéculateurs que l'on pourfend en paroles...

M. Louis Odru. Que vous ne pourfendez pas !

M. Aimé Paquet. Mais il y a plus grave. M. Seguy a encore déclaré : « Il n'est pas question d'une trêve... Le septennat pourrait bien être de courte durée ». Et il a conclu : « Les travailleurs peuvent, à plus ou moins brève échéance, connaître une solution propice à l'alternative politique ».

Quelle alternative politique ? Le peuple français a exprimé récemment librement son opinion. C'est la règle démocratique. Cela ne semble pas être la règle de M. Seguy. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.) Et je le regrette. Je suis, pour ma part, élu par le peuple.

Et que veut faire M. Seguy ? Veut-il substituer au pouvoir démocratique un autre pouvoir, et lequel ? Je serais tenté d'ajouter : et pour quoi faire ?

Plusieurs députés communistes. Demandez-le lui !

M. Louis Odru. Permettez-lui de s'exprimer à la télévision !

M. Aimé Paquet. Car, à ma connaissance, ce pouvoir ne semble pas avoir l'assentiment « libre » des travailleurs dans les pays où il est instauré. Je n'en dirai pas davantage. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Mais faites confiance au peuple français : il ne supporterait pas longtemps ce régime.

Voilà dix ans que la gauche critique le pouvoir — et c'est son droit — mais en dix ans elle a été incapable de mettre un programme de gouvernement sur pied. C'est moins bien et même dommage pour l'équilibre politique de ce pays.

La politique du pire n'est pas nouvelle, mais quand elle ne peut déboucher sur aucune solution constructive — et c'est le cas — on peut dire qu'elle se soucie non de l'intérêt de la nation et du peuple, mais seulement de celui d'une fraction, d'un parti.

Je vais alors vous faire une proposition. Le moment est venu d'aller jusqu'au bout de l'information afin que tout soit clair pour la majorité des Français.

Vous avez su tourner le dos à un style qui, par sa raideur, avait fini par irriter le plus grand nombre. Mais n'y revenez pas. Vous avez fait un effort de persuasion, de dialogue qui n'a jamais été tenté dans le pays avec une telle loyauté, avec une telle franchise. Alors, oui, je crois qu'il faut aller jusqu'au bout.

Monsieur le Premier ministre, je vous disais, lors du débat de présentation de votre Gouvernement à l'Assemblée, qu'il convenait de refuser la guerre civile des jugements simplistes et, a priori, des excommunications réciproques. Vous l'avez fait.

Je disais encore qu'il fallait renseigner sur les sens des mesures prises, expliquer, développer l'information économique, qui, hélas, a été insuffisante dans le passé, afin que les citoyens sachent quelles peuvent être les conséquences de certaines actions pour eux-mêmes et pour leurs familles. J'ajoutais : « Il convient d'ouvrir les grands dossiers, il convient d'accepter et même d'encourager les débats sur les grands problèmes, d'accepter même la contradiction et y répondre plutôt que de l'ignorer », et tout à l'heure, monsieur le Premier ministre vous y avez fait allusion. Quelle meilleure garantie contre la démagogie, contre l'indifférence et contre l'apathie ! Je poursuivais : « Il ne faut pas redouter la contradiction. On a raison ou on a tort, mais la contradiction est toujours utile. »

Eh bien, demandez aux responsables syndicaux, à MM. Seguy, Descamps, Bergeron et à d'autres de venir expliquer leurs thèses à la télévision... (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste) ... contradictoirement avec le responsable de l'économie et des finances.

Plusieurs députés communistes. Chiche !

M. Aimé Paquet. Je crois savoir que M. Valéry Giscard d'Estaing est d'accord et, moi aussi, je dis chiche ! (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

C'est d'abord par l'information que passe la confiance. La confiance ne se crée pas, ne se décrète pas, elle se mérite, nous disait récemment notre ami M. Valéry Giscard d'Estaing, et, si elle doit se mériter, ce n'est pas aveuglément. La confiance n'est pas un acte de foi, c'est la conviction raisonnée et raisonnable que les meilleurs moyens seront employés pour atteindre des objectifs clairement définis et acceptés.

Et si la confiance se mérite, elle va toujours, monsieur le Premier ministre, à ceux qui disent ce qu'ils croient vrai, qui tiennent toujours les promesses faites... (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

M. Arthur Ramette. Il n'a pas tenu le franc !

M. Aimé Paquet. ... et qui ne promettent que ce qu'ils peuvent tenir.

Vous avez la volonté de créer — vous l'avez déclaré à plusieurs reprises — une société plus fraternelle et plus humaine, une société au service de l'homme. Nous ne vous reprocherons jamais, monsieur le Premier ministre, d'aller trop loin dans cette voie.

Qui sait ? Peut-être serons-nous tentés, un jour, de vous demander d'aller encore plus vite et d'aller encore plus loin. En tout cas, pour ce faire, notre appui vous est acquis. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le président. Je fais remarquer que, M. Charbonnel ayant cédé une partie de son temps à M. Paquet, l'orateur n'a pas dépassé son temps de parole.

M. Robert Ballanger. Nous l'ignorons !

M. le président. Dans ces conditions, il faut faire confiance à l'objectivité de la présidence.

La parole est à M. Ballanger (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, depuis quelques semaines, vous et vos amis essayez de présenter la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre pays comme le résultat d'événements circonstanciels liés à la conjoncture internationale.

Aujourd'hui, vous n'en avez pas ou vous en avez peu parlé, comme si la dévaluation était une sorte de souvenir lointain. Cependant, vous demandez à l'ensemble des Français des efforts — je dirai même, si vous le permettez, des sacrifices — pour redresser l'économie française mise en difficulté par une sorte d'accident de parcours.

Cela mérite quelques observations.

D'abord, nous sommes loin des propos orgueilleux tenus par les princes du régime dans ces dix dernières années.

Le général de Gaulle, président de la République à l'époque, ne déclarait-il pas, le 19 avril 1963 : « Actuellement, il est vrai, notre pays est en plein essor, après avoir rétabli ses finances, ses échanges et sa monnaie... »

M. Hervé Laudrin. C'est vrai !

M. Robert Ballanger. ... il accomplit, quant à son développement, des progrès rapides, saisissants. De ce fait s'ouvrent devant la nation, et spécialement devant sa jeunesse, les plus

vastes perspectives d'activité et de fraternité. » (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. — Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

M. Pierre Weber. Vous avez saboté ce développement !

M. Robert Ballanger. Nous sommes en 1969 et nous attendons toujours ce paradis !

De même, le général de Gaulle proclamait, le 23 février 1966 : « Il n'existe au monde aucune monnaie plus forte que le franc. »

Je n'y insiste pas : ce serait trop cruel pour vous...

M. Hervé Laudrin. Non, pour vous !

M. Robert Ballanger. ... et pour ceux des vôtres qui ont brodé sur le même thème au fil des ans. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Vous êtes plus modeste aujourd'hui, il faut le reconnaître ; les faits vous y obligent. Terminée en catalogue, votre déclaration, monsieur le Premier ministre, avait commencé en forme d'raison funèbre, et elle était même assez sévère pour vos prédécesseurs. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) M. Paquet, membre fidèle de votre majorité, vient lui-même de faire ici un procès de dix ans de pouvoir gaulliste, que de nombreux membres de l'opposition auraient pu faire. (Interruptions sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.)

M. Raymond Triboulet. C'est le procès des événements de mai 1968 ! Voilà la vérité !

M. le président. Mes chers collègues, ce débat revêt une importance exceptionnelle. Il doit se poursuivre dans le calme et dans la tranquillité. Un peu de courtoisie sur tous les bancs de cette assemblée ne fâchera personne.

M. Robert Ballanger. Je vous remercie, monsieur le président. (Sourires.)

Mais, le naturel reprenant le dessus et l'un des traits du régime gaulliste étant le recours au prestige des mots, si vous abandonnez la « belle arrivée » promise aux jeunes par le général de Gaulle, votre maître mot, maintenant, c'est la « nouvelle société ». Pour être empruntée à d'autres langages, la formule est toujours celle de l'illusionniste qui ne parle d'avenir que pour faire avaler la pilule du présent.

Malheureusement votre politique — comme celle d'hier — ne débouche pas sur un avenir heureux, ni pour la France, ni pour les Français ; elle est et reste celle des monopoles (Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.) et ne tend qu'à leur assurer le maximum de puissance et de profits, quels qu'en soient les dommages pour la nation. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Votre premier acte de gouvernement a été la décision de dévaluer notre monnaie, le 8 août 1969. Faut-il vous rappeler, une fois encore, votre déclaration du 26 juin ? Je sais que cela vous est désagréable ; cependant, vos paroles étaient significatives.

Vous déclariez à cette même tribune : « L'idée d'une modification de la parité monétaire ne recueille pas l'approbation du Gouvernement. Qu'il suffise de rappeler qu'une modification de cette parité risquerait tout à la fois d'avantager ceux qui ont marqué leur méfiance envers la monnaie et ceux qui ont fait confiance à la volonté du Gouvernement de défendre le pouvoir d'achat ».

Vous parliez d'or, monsieur le Premier ministre !

M. Jean-Franck de Préaumont. Ou d'argent !

M. Robert Ballanger. Mais comment invoquer la confiance, la loyauté ? Ne vous étonnez pas que vos démentis quant à une éventuelle seconde dévaluation et l'affirmation de votre volonté de défendre le franc suscitent tant de scepticisme dans le pays.

M. Jean Falala. Vous y contribuez !

M. Robert Ballanger. Pour justifier cette opération monétaire, vous tentez d'expliquer la situation économique et financière du pays ; pour faire approuver le plan d'austérité dont vous venez d'exposer les grandes lignes, vous avancez certains arguments qui, selon nous, ne correspondent pas à la vérité.

En premier lieu, vous affirmez que la fragilité de l'économie française tient à ce que, depuis des dizaines d'années, la France est en retard dans son industrialisation. Ce n'est pas absolument exact, les chiffres le démontrent.

Selon le journal *Expansion*, la part de l'industrie dans le produit national brut est de 51 p. 100 en Allemagne, de 47 p. 100 en France, de 47 p. 100 en Grande-Bretagne, de 37 p. 100 au Japon, de 36 p. 100 aux Etats-Unis. Certes, il y a du retard, mais ce n'est pas le facteur essentiel ni même déterminant du déséquilibre qui affecte notre économie. Ce qui est vrai, c'est que

l'emploi d'une partie importante des forces productives à des fins militaires — la force de frappe, par exemple — pèse lourdement sur notre expansion économique et la déséquilibre. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Au lieu de crier, vous feriez mieux de m'interrompre ! Je pourrais alors répondre. Mais je ne peux pas répondre à des hurlements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Par contre, l'industrie de la machine-outil est quasi inexistante, ainsi que celle — je dis cela à titre d'exemple — des industries alimentaires et agricoles, lesquelles sont placées à 90 p. 100 sous la domination du capital américain. Il en est de même pour les calculateurs, pour l'industrie de la chaussure. Quant à l'industrie du bâtiment, elle est insuffisamment industrialisée.

Un développement économique équilibré, visant à la satisfaction des besoins, c'est-à-dire au progrès, en assurant les bases économiques de l'indépendance dans la multiplicité des échanges internationaux, cela suppose un choix des secteurs de développement fondé en définitive sur le critère de l'intérêt national, et non laissé au hasard du taux de profit et à la décision des intérêts privés.

Un de vos ministres, M. Chalandon, avec la franchise un peu cynique dont il a été prodigue récemment, a exprimé ainsi sa pensée économique : « Il est plus important de fabriquer des stylos à bille qui se vendent dans le monde que des équipements électroniques ou des avions qui ne se vendent pas ».

Certes, il importe d'envisager des productions rentables et il convient d'y adapter notre industrie. Mais une nation qui, sous prétexte d'assurer de plus grands profits aux industriels, renoncera à investir dans les industries de base — plan calcul, aéronautique, recherche en matière de techniques d'avant-garde — deviendrait rapidement un pays subalterne, dépendant, qui, d'ailleurs, à bref délai, ne vendrait plus de stylos à bille. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Il faut moderniser les entreprises françaises, mais pas n'importe lesquelles, et par conséquent diriger l'investissement, le crédit.

Or, au contraire, depuis dix ans, votre politique d'investissement est une politique d'incitation, sans contrôle réel de l'emploi des fonds, grâce à des cadeaux fiscaux de toutes sortes aux sociétés. Ce sont des dizaines de milliards d'avantages fiscaux qui ont été consentis, mais une partie seulement des capitaux ainsi libérés a été investie, en fonction non pas de l'intérêt général mais du profit maximum escompté. Pour le reste, cette politique a rendu disponibles des sommes importantes qui ont alimenté la spéculation au cours de l'année 1968.

Un autre argument couramment employé est la lourdeur des charges qui pèseraient sur l'industrie française. Selon vous et vos amis du grand patronat, le salaire des ouvriers français et leur régime de sécurité sociale coûteraient plus cher que dans les autres pays et seraient la cause d'un manque de compétitivité. Tout cela, bien entendu, pour justifier les appels à une diminution ou à une stagnation du niveau de vie.

Là encore, les chiffres mettent en relief le caractère mensonger de ces affirmations.

Il faut d'ailleurs souligner que, dans chaque pays, le patronat recourt à cet argument à l'encontre de ses propres salariés et que sans les luttes ouvrières on pourrait paradoxalement aboutir à réduire partout, sur ces bases, les niveaux de vie, en aggravant toujours, pour chaque pays, les conditions de la concurrence.

De récentes études publiées par la revue *Economie et statistiques* révèlent par exemple que, pour l'ensemble des entreprises, y compris les entreprises agricoles, les charges de personnel et les charges sociales, en pourcentage de la valeur ajoutée, s'établissent comme suit : 43,5 p. 100 pour la France, 47,1 p. 100 pour l'Allemagne fédérale, 42,8 p. 100 pour l'Italie, 47,2 p. 100 pour la Belgique et 48,8 p. 100 pour les Pays-Bas.

En ce qui concerne les charges de personnel des entreprises non agricoles, les ouvriers français sont les plus mal payés. En pourcentage de la valeur ajoutée au prix du marché, ces charges sont évaluées à 46,9 p. 100 pour la France, à 49 p. 100 pour la République fédérale allemande, à 47,6 p. 100 pour l'Italie, à 51,8 p. 100 pour les Pays-Bas.

On ne peut pas dire que la hausse des salaires qui a suivi les pourparlers de Grenelle ait sensiblement modifié cette situation, compte tenu, d'une part, d'une augmentation d'environ 8 p. 100 du coût de la vie depuis juin 1968 et, d'autre part, de la suppression du versement de 5 p. 100 sur les salaires, décidée à la fin de l'année dernière.

Il nous faut donc dénoncer avec force cette campagne qui tend à laisser croire que les salaires et les avantages sociaux des ouvriers français ont atteint leur maximum supportable pour l'industrie. Il est possible d'augmenter les salaires sans diminuer la compétitivité de l'industrie française. Il suffit, pour cela, de mieux organiser la production, en ne la soumettant pas à la loi absolue du profit.

Le déficit de la balance commerciale est réel mais il n'est absolument pas circonstanciel. La France est, par rapport aux cinq autres États membres de la Communauté économique européenne, le pays dont les exportations ont le moins progressé depuis 1960. Sur la base 100 pour cette année de référence, elles ont été, en 1968, de 185 pour la France, de 218 pour la République fédérale allemande — à l'exclusion des exportations vers la République démocratique allemande — de 279 pour l'Italie, de 214 pour la Belgique et le Luxembourg, de 207 pour les Pays-Bas. La balance commerciale s'est dégradée continuellement de 1962 à 1968, exception faite pour l'année 1965.

Cette dégradation est d'ailleurs plus importante dans les échanges avec les pays du Marché commun que dans les échanges avec les autres pays étrangers, ce qui montre à quel point nos critiques du Marché commun et de ses conséquences étaient et demeurent justifiées, au moment où M. Pompidou, après un voyage à Bonn, s'emploie à ranimer le mythe européen. La dégradation est plus grande encore si l'on considère séparément l'exportation des produits industriels.

Les conditions des échanges agricoles excédentaires mériteraient aussi un examen approfondi. Nous exportons, grâce à de très fortes subventions, des céréales que certains pays nous achètent et dont ils se servent pour l'élevage, tandis que nous importons, par exemple, de la viande de porc de très mauvaise qualité, et que le F.O.R.M.A. s'apprête à dépenser quarante millions de francs pour subventionner l'entrée en France de porcs belges et néerlandais !

Sur ce point comme sur les autres, il s'agit donc non pas d'un « accident de parcours », mais du résultat d'une gestion, des conséquences d'une politique. Il ne vous est possible d'en rendre responsable ni les grèves ni la conjoncture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Cette dégradation continue de la balance commerciale a abouti à un déficit total de la balance des paiements chiffré à deux milliards de francs pour 1967 et à quatre milliards de francs pour 1968. C'est évidemment important, mais l'équilibre des échanges extérieurs ne se trouvait pas fondamentalement dégradé à la fin de 1968.

M. Roland Nungesser. Ces échanges étaient équilibrés à cette époque.

M. Robert Ballanger. Plus importants et décisifs ont été les mouvements de capitaux, autrement dit la spéculation qui s'est produite dans les conditions d'une crise profonde du système monétaire capitaliste international.

Les sorties de fonds commencent à devenir importantes en mai 1968 et s'aggravent dans les mois suivants : un milliard et demi de francs sortent avant le rétablissement du contrôle des changes : du 30 mai au 5 septembre 1968, douze milliards et demi de francs quittent la France, soit, en cinq mois, une hémorragie de quatorze milliards de francs — 1.400 milliards d'anciens francs — c'est-à-dire de 40 p. 100 des réserves publiques françaises d'or et de devises. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Hervé Ladrin. A qui la faute ?

M. Robert Ballanger. Mais ce sont vos amis les spéculateurs qui ont fait cela, et vous ne les avez pas poursuivis ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Au total, si l'on tient compte de toutes les données, y compris certains remboursements de prêts et quelques rentrées de capitaux, on peut estimer à vingt milliards de francs au moins les sorties de capitaux constatées en 1968, et à vingt-cinq milliards de francs — 2.500 milliards d'anciens francs — les sorties totales de mai 1968 à juillet 1969.

Au lieu de tonner contre les grands mouvements sociaux de mai et de juin, plutôt que de menacer les grévistes, de donner des leçons de civisme à la classe ouvrière, monsieur le Premier ministre, il vaudrait mieux sévir contre les spéculateurs (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*) et leur faire rendre l'argent qu'ils ont prélevé sur la France. Nous l'avons maintes fois proposé mais, vous et vos amis, vous vous y êtes toujours opposés.

Bien plus, vous avez tenté pendant un moment de faire croire que la spéculation aurait été le fait de milliers de Français de toute condition, le simple produit d'une défiance puis d'une panique collective. Cette thèse ne peut résister à l'examen.

« Les opérateurs... » a expliqué le directeur général du service des études et des services étrangers de la Banque de France — « sont les grandes banques agissant pour leur propre compte et pour celui de leurs clients de premier ordre, c'est-à-dire les principales entreprises de divers pays, c'est-à-dire, en fait, les grands groupes capitalistes français. »

Quand M. Giscard d'Estaing prétend démontrer que les spéculateurs ont été punis par où ils avaient péché, puisque le cours des actions à New York a baissé de plus de 12,5 p. 100, il se moque du monde !

Les spéculateurs savent spéculer, et ils se sont bien gardés d'acheter des valeurs en baisse, alors qu'il était si simple et si facile d'acheter des Deutsche Mark, des actions de sociétés allemandes, ou même de l'or.

M. Raymond Triboulet. Vous êtes très compétent !

M. Robert Ballanger. Oui, je suis compétent pour dénoncer les agissements de vos amis !

Qui mieux est, la spéculation a été en partie financée par l'Etat. On constate en effet une progression exceptionnelle des crédits à court terme, de juillet à novembre 1968. Pour l'ensemble de l'année 1968, ces crédits atteignaient 23 milliards 700 millions de francs, en hausse de 35 p. 100 par rapport à 1967.

Ces milliards ainsi mis à la disposition des plus grandes entreprises qui, avec l'argent rendu disponible par les cadeaux fiscaux aux grandes sociétés, ont nourri la spéculation.

Telles sont, pour l'essentiel, les raisons des difficultés que connaît notre pays. Les travailleurs ne portent aucune responsabilité dans cette crise. Bien au contraire ! Les augmentations de salaire de 1968 ont un moment mis en échec votre politique de stagnation et de récession et donné un coup de fouet à l'économie. Il est remarquable que l'année 1968, malgré plusieurs semaines d'arrêt de travail, ait été une année record pour la production et même, avec votre bénédiction et votre appui, une année record pour le profit.

Vous avez, ces derniers temps, et aujourd'hui même, convié les Français à un travail de longue haleine pour aller vers une nouvelle société. Ce langage n'est pas nouveau mais comment voudriez-vous qu'on le croie ? C'est celui de tous vos prédécesseurs.

Le labeur, les sacrifices, les salaires insuffisants, les travailleurs, sous votre règne, les connaissent. Vous les leur prodiguez. Mais leur avenir, celui de la jeunesse, ce sont eux-mêmes qui auront à le construire et c'est cette permanente tromperie que nous devons dénoncer.

Certes, les faits, les résultats sont suffisamment éloquents pour que beaucoup de Français, un moment illusionnés par vos discours et vos promesses électorales, commencent à ouvrir les yeux sur la réalité gaulliste.

« On peut mentir tout le temps à une personne et une fois à tout le monde, mais on ne peut mentir tout le temps à tout le monde », répétait M. Georges Pompidou au mois de juin 1969.

M. Robert Wagner. Alors soyez prudent ! (*Sourires.*)

M. Robert Ballanger. C'est à tous les politiciens gaullistes, dont il est un des fleurons, que cette remarque s'adresse.

Ce n'est, monsieur le Premier ministre, ni votre personne, ni votre style, ni votre verve, ni la courtoisie plus ou moins grande de tel ou tel de vos ministres qui sont en cause. C'est le fait que vous êtes le représentant des grandes entreprises.

Le développement monopoliste de votre société et de l'Etat, la survie du régime capitaliste ne peuvent se réaliser qu'au détriment de l'intérêt général, en contradiction avec l'intérêt national.

La nature du régime, les forces économiques et financières qu'il sert, sa volonté, sa vocation à assurer le profit maximum au grand capital lui interdisent de pratiquer une politique conforme aux intérêts de la nation tout entière. Cela a été illustré par dix ans de pouvoir gaulliste, qui ont conduit la France au bord de la faillite.

Ce que vous proposez aujourd'hui, c'est la continuation pure et simple de cette politique d'hier, car vous n'avez ni l'intention, ni la liberté, ni même la possibilité de faire autrement. Vous êtes le prisonnier volontaire d'un politique de classe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Le plan d'austérité de 1969 est le frère cadet du plan d'austérité de 1963. On peut relire les discours prononcés à cette époque par M. Georges Pompidou ou par M. Giscard d'Estaing, on y retrouvera les mêmes explications, les mêmes commentaires et les mêmes promesses. On sait où nous a conduits cette politique : il s'agit simplement de faire payer aux travailleurs, aux petites gens les frais de la crise, de réduire, comme vous dites, la consommation des ménages, c'est-à-dire le niveau de vie.

Les prix augmentent dans des proportions plus considérables que ne le laissent apparaître vos statistiques : 8 p. 100 depuis le mois de juin 1968. Une fraction de l'acquis des grands mouvements sociaux de l'année dernière a été reprise par le patronat ; les impôts absorbent une grande partie de ce qui restait.

Contrairement à ce que vous affirmez dans votre propagande, les salariés, à quelques exceptions près, paieront en 1970 plus d'impôts qu'en 1969. Les mesures de restriction du crédit frappent les ménages ouvriers. Vous savez bien que ce ne sont pas les privilégiés qui achètent leurs meubles, leurs appareils ménagers, leurs vêtements à tempérament, mais que ce sont les familles les plus pauvres.

Allez donc voir dans nos banlieues, les H. L. M. loués à de jeunes ménages, vous y trouverez nombre d'appartements très peu meublés et parfois sans rideaux aux fenêtres.

Tout cela est trop cher pour un budget trop maigre, grevé de loyers trop élevés. Les mesures concernant les restrictions du crédit aggraveront ces difficultés. Quant aux retraités et aux familles nombreuses, les quelques décisions qui les concernent sont insuffisantes. Il faut aller plus loin, et leurs revendications doivent être satisfaites.

Vous vous êtes, monsieur le Premier ministre, présenté comme un homme de dialogue, de concertation. Mais jusqu'à présent, cela ne s'est traduit que par des décisions prises unilatéralement et révélées aux organismes intéressés. Ce n'est pas cela la discussion. Il est temps de la reprendre, comme le demande la C. G. T., non dans l'intention de faire trainer les choses, mais dans celle de répondre aux aspirations légitimes des différentes catégories intéressées.

Voilà maintenant qu'en présence de la grève des « roulants » de la S. N. C. F. vous avez tenté de menacer, laissé entendre que la répression pourrait venir, et en tout cas vos amis y ont appelé. Prenez garde, monsieur le Premier ministre, c'est un mauvais chemin.

Voix diverses sur les bancs de l'Union démocrate pour la République. Voilà la menace !

M. Robert Ballanger. Heureusement, monsieur le Premier ministre, la force et l'unité du mouvement des travailleurs des chemins de fer vous ont conduit à prendre des positions plus réalistes. Un accord est intervenu, et je m'en réjouis.

Les travailleurs du secteur public comme ceux du secteur privé sont solidaires de leurs camarades en lutte. Toute atteinte aux droits d'une catégorie d'entre eux serait une atteinte aux droits de chacun. Pour notre part, nous soutenons tous ceux qui luttent pour leurs revendications, et nous les assurons de notre total et fraternel appui.

Soyez convaincu que les travailleurs ne sont en aucun cas disposés à se laisser tondre et qu'ils sauront lutter pour défendre leur niveau de vie.

Il faut que s'engage une grande et véritable négociation, mais pour faire droit aux légitimes demandes des travailleurs, il faudrait effectivement changer totalement de politique.

L'ensemble des mesures que vous envisagez n'est pas encore totalement connu. Vous vous efforcez, après le coup de la dévaluation, avant que ses effets inflationnistes se déchainent, de prendre quelques mesures insuffisantes pour les catégories les plus défavorisées, mais c'est le budget 1970 et le VI^e Plan qui traduiront le plus exactement vos orientations.

Or, ce que nous en savons nous fait redouter le pire. Déjà cinq milliards et demi d'autorisations de dépenses ont été bloqués pour les derniers mois de 1969. Cela représente la construction différée ou interrompue d'écoles, de lycées, d'hôpitaux, d'installations sportives, de logements en grand nombre et des charges nouvelles pour les collectivités locales qui déjà supportent les deux tiers des dépenses d'équipement dans ce pays. Il est à craindre que le budget de 1970 n'accentue encore ces orientations ; cela veut dire que les équipements collectifs seront sacrifiés et que, par conséquent, l'avenir de notre pays est effectivement compromis.

D'autre part, les conséquences de votre politique sur les artisans et commerçants sont importantes. Vous les attaquez de toutes parts. La réduction de la consommation des ménages, les restrictions du crédit réduiront le chiffre d'affaires, les magasins à grande surface dont vous favorisez le développement et que vous comblez d'allègements fiscaux (*exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants*), leur font une concurrence déloyale.

Les charges fiscales les accablent ; l'application de la taxe sur la valeur ajoutée les oblige à une comptabilité compliquée ; les tracasseries administratives ne leur sont pas épargnées ; en application de la loi de prévoyance sociale, ils doivent payer des cotisations énormes et ne perçoivent que des prestations dérisoires.

Vous encouragez la naissance d'un néo-poujadisme, mais nombreux sont les commerçants et les artisans qui prennent conscience du fait que leur place est aux côtés des salariés et se déclarent solidaires de leur lutte.

Il faut faire — et c'est possible — une autre politique. Mais il faut d'abord établir démocratiquement un plan de développement économique et social qui répondrait aux préoccupations suivantes :

Utiliser au maximum les forces productives du pays et pratiquer une politique d'investissements dirigée selon l'intérêt général et non selon celui du profit ;

Il est possible d'augmenter la capacité de production de notre pays pour faire face à la demande intérieure, dont le développement est nécessaire, et assurer en même temps l'augmentation des échanges commerciaux avec l'étranger en maintenant un juste équilibre. Il faut donc pratiquer une politique de plein emploi et fonder l'avenir sur l'expansion dynamique de l'économie.

Pour cela, il est nécessaire de nationaliser les secteurs-clés de l'économie et en particulier les banques.

Celles-ci jouent un rôle considérable dans notre pays. Elles en sont pratiquement les maîtres, avec quelques monopoles. Leur emprise s'étend à tous les secteurs, du petit commerçant qui emprunte pour moderniser son magasin jusqu'à l'entreprise employant quelques centaines d'ouvriers et qui a besoin de crédit pour renouveler son matériel et faire face à ses échéances, souvent d'ailleurs parce que l'Etat ne règle pas ses factures à temps. Tous sont tributaires des banques qui prélèvent sur eux des profits considérables mais aussi les tiennent à leur discrétion, c'est-à-dire les maintiennent en activité ou les accablent à la faillite.

Permettez-moi d'ajouter, à l'intention de ceux qui croient à votre propagande, que le prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des banques n'épongera qu'une très faible partie des super-bénéfices réalisés cette année.

Il faut donc, d'abord, établir démocratiquement ce plan et il faut, pour cela, que s'opère l'union et le rassemblement des forces démocratiques.

Un homme de légende a maintenant disparu de la scène politique et le régime gaulliste apparaît sans fard tel qu'il est depuis 1958, comme un habile comité de gestion des intérêts de la haute bourgeoisie. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Nous appelons les Françaises et les Français à s'unir et à lutter pour défendre dans l'immédiat leurs conditions de vie, pour mettre un terme au régime du grand capital et pour installer enfin dans notre pays une véritable démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Poudevigne, dernier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

M. Jean Poudevigne. Monsieur le Premier ministre, après le référendum et l'élection du Président de la République, une page avait été tournée de l'histoire de notre pays.

Avec votre désignation comme Premier ministre et la constitution de votre gouvernement, une autre a commencé de s'écrire. Certains traits viennent d'en être tracés dans votre discours. Pour les compléter, pour les renforcer et pour aborder les autres, vous faites appel au concours de tous.

Après une très longue période de redressement de ses institutions, le pays avait donné l'impression qu'il acceptait d'être guidé. Les sursauts récents et aussi actuels montrent que les Français veulent et peuvent être maîtres de leur destin.

Il en résulte pour le Gouvernement des obligations et en particulier celle d'informer. La méthode du dialogue est à nos yeux préférable à celle de la contrainte et c'est celle que vous avez choisie.

Le groupe Progrès et démocratie moderne se réjouit de constater que le dialogue s'ouvre dans les faits. Le débat d'aujourd'hui témoigne en effet d'un style nouveau. Voilà bien longtemps qu'un chef de gouvernement n'était venu à cette tribune engager son existence ! Et qui pourrait d'ailleurs mieux connaître le mérite et la valeur des travaux de cette Assemblée que celui qui l'a présidée pendant dix ans ?

Sans doute, ces travaux peuvent et doivent revêtir une forme plus efficace. Le rendement du travail parlementaire doit être amélioré, ne serait-ce que pour montrer l'exemple dans l'effort de productivité qui est demandé à l'ensemble de la Nation.

Mais le travail législatif ne doit pas s'en tenir là. L'insertion du Conseil économique et social dans le mécanisme de l'élaboration des lois est souhaitable.

La consultation de ce conseil permettrait un dialogue plus ouvert encore, plus constructif, plus efficace, sans rien enlever à nos prérogatives, celles du Parlement seul juge des décisions finales à prendre et, donc, seul responsable devant l'opinion de leurs résultats.

Votre visite au Conseil économique, monsieur le Premier ministre, témoigne que vous partagez notre préoccupation.

De même, la notion de décentralisation — je préfère ce terme à celui de régionalisation — aussi imparfaite que fut sa traduction dans le projet soumis à référendum, contenait l'amorce d'une transformation qui demeure nécessaire, celle des rapports entre le pouvoir central et les citoyens pour lesquels il y a lieu de rechercher un cadre mieux adapté à leurs besoins. Une certaine méfiance subsiste, en effet, chez trop de Français à l'égard du gouvernement quel qu'il soit, d'ailleurs souvent confondu avec l'Etat. On reproche à l'administration l'excès de paperasserie, l'exigence de trop longs délais pour toute démarche, les contrôles au bord de la vexation et l'état d'esprit *a priori* soupçonneux dont elle fait trop souvent preuve dans ses rapports avec les citoyens.

A cet état de choses, nous attendons que le Gouvernement porte remède, et nous l'y aiderons, car c'est bien lui qui a la charge de l'organisation de l'Etat. S'il demande la confiance aux Français, qu'il la leur accorde de son côté.

Comme le disait, au mois de juin dernier, notre collègue M. Aymar Achille-Fould, intervenant au nom du groupe Progrès et démocratie moderne, « les Français choisiront d'autant plus facilement le dialogue, plutôt que l'affrontement, qu'ils se sentiront plus associés, plus responsables, plus assurés d'une amélioration de leur mode de vie dans un délai déterminé ».

De cette amélioration, vous nous avez présenté le plan. Celui-ci mérite attention. Il a déjà une histoire, celle de la mesure d'assainissement financier qui a permis de préparer le terrain et peut le rendre fertile.

« Un homme politique ne peut mentir, ce n'est ni bon ni utile, sauf sur un sujet : la dévaluation. »

Cette citation de sir Stafford Cripps, chancelier de l'échiquier d'un gouvernement britannique, un modèle du genre pour un Premier ministre, illustre assez combien est vaine la querelle faite au Gouvernement à ce propos.

Si le secret n'avait pas été gardé comme il l'a été, ceux-là mêmes qui reprochent au Gouvernement sa discrétion, l'accuseraient d'avoir favorisé les spéculateurs, et nous serions à leurs côtés.

D'ailleurs, a-t-on jamais vu un gouvernement annoncer à l'avance une dévaluation ? C'est inconcevable et puisque le secret a été gardé, nous vous en félicitons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Cette dévaluation, elle était devenue indispensable. M. le ministre de l'économie et des finances l'a démontré à l'évidence en commission des finances, en comparant les chiffres de nos réserves depuis quelques mois, avec les résultats prévisibles de notre commerce extérieur et de notre balance des comptes dans les mois à venir.

La situation n'était encore ni catastrophique ni alarmante mais elle pouvait le devenir et le Gouvernement a bien fait de ne pas attendre une échéance à laquelle il aurait été acculé.

Pour notre part d'ailleurs — et nous l'avons à deux reprises répété à cette tribune — nous aurions préféré que l'opération fût avancée en juillet 1968, au lendemain des événements de mai ; l'opinion publique l'aurait alors beaucoup mieux comprise. Nous aurions fait l'économie de quelques milliards de devises et si les mesures indispensables de redressement avaient été avancées de quatorze mois, peut-être auraient-elles pu être moins rigoureuses.

Mais, c'est le passé. La dévaluation qui n'a été qu'un constricteur n'est pas un fait qu'il faut subir, mais une chance qu'il faut saisir. En même temps qu'elle met un point final au passé la dévaluation doit marquer un point de départ pour l'avenir.

Cet avenir, comment le concevons-nous ? Quels buts voulons nous atteindre ?

Ils sont au nombre de deux : le rétablissement des équilibres notamment intérieur et extérieur, et la poursuite de l'expansion.

La réalisation de ces deux conditions permettra seule d'atteindre les trois objectifs que nous nous sommes assignés, me, amis et moi-même : le plein emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat et une meilleure répartition des revenus.

Les mesures déjà prises, annoncées ou espérées peuvent-elles permettre d'atteindre ces buts et de réaliser nos objectifs ? C'est à présent ce que je me propose d'examiner.

Je me réjouis tout d'abord que le Plan de 1969 diffère de celui de 1963. A l'époque, je le rappelle, la situation était déficiente, il n'y avait de surchauffe généralisée, ni sur le plan intérieur, ni sur le plan extérieur, la main-d'œuvre était abondante et l'accroissement de la demande provenait de l'arrivée massive de nos compatriotes d'Algérie.

Le déficit du commerce extérieur, enfin, n'était ni profond ni permanent. Aussi le plan d'assainissement de 1963 a-t-il été souple, dilué et prévu pour durer.

Les caractéristiques des mesures proposées sont différentes. Vous avez voulu frapper fort, monsieur le Premier ministre. La sévérité du plan de redressement est évidente. Certaines mesures, notamment dans le domaine du crédit, sont draconiennes.

Mais vous avez voulu aussi frapper juste et, pour la première fois sans doute dans l'histoire économique de notre pays, un plan de redressement, un plan d'austérité reconnaît expressément l'exigence de l'équité.

C'est ainsi qu'au même moment où le budget subit des coupes sombres, le Gouvernement décide la majoration anticipée de retraites, accroît les ressources minimales versées aux personnes âgées, alloue une allocation supplémentaire aux familles nombreuses, prend des décisions favorables aux Français rapatriés s'apprête à décider un relèvement du S. M. I. G., améliore le

prestations versées aux handicapés physiques, supprime pour les deux tiers des assujettis la taxe complémentaire, relève à partir du 1^{er} janvier prochain les rentes viagères, allège l'imposition de tous les revenus — traduisant ainsi dans les faits une proposition de mon groupe, laquelle s'est matérialisée dans un amendement auquel j'ai attaché mon nom — cet allègement étant plus sensible pour les revenus modestes et pour les contribuables âgés de plus de soixante-dix ans.

Enfin, on promet aux salariés du secteur public de maintenir leur pouvoir d'achat. Je déduis de vos déclarations, monsieur le Premier ministre, que cette promesse vaut également pour les agriculteurs, dont le pouvoir d'achat a diminué ces dernières années par rapport à celui des autres catégories sociales.

Tous ces allègements d'inspiration sociale sont évidemment compensés par des sacrifices imposés aux entreprises, accompagnés de mesures conjoncturelles destinées à freiner la consommation et à encourager l'épargne.

Ces mesures m'apparaissent cohérentes ; je regrette seulement la complexité et la subtilité du mécanisme d'encouragement à l'épargne. On persiste à détaxer partiellement les intérêts d'une certaine épargne. Une action efficace consisterait, au contraire, à déduire partiellement l'épargne en capital et plus spécialement l'épargne populaire du montant des revenus imposables. Les Allemands ont utilisé ce procédé, qui a fait merveille. Je suis convaincu qu'il en irait de même en France.

Quant aux restrictions de crédit, elles doivent être limitées dans le temps et suivies au jour le jour. Une restriction trop brutale de la demande dans certains secteurs, qui aboutirait à freiner la production, entraînerait à brève échéance le ralentissement des investissements dans la branche considérée.

Or le maintien des investissements à un niveau élevé est indispensable. On estime, dans les services, que les investissements en France se sont emballés ; on les rend partiellement responsables de l'augmentation inconsidérée des importations.

Cet accroissement de la demande est certes dû aux avantages fiscaux que le Parlement a récemment votés, mais je ne pense pas qu'en cette matière la politique en dents de scie qui a été suivie soit la bonne.

Si l'on veut encourager, par exemple, l'industrie française des machines-outils, que nous importons en grandes quantités, on vient de le rappeler, il est indispensable de prévoir des mesures à moyen et à long terme pour stimuler certaines productions.

J'ajoute qu'il n'est pas heureux de bouleverser sans préavis des plans de financement, car la productivité n'a rien à y gagner. Or, en matière d'investissements, il faut tenir compte que nous étions en retard par rapport à l'Allemagne et, considérés sur une certaine période, à moyen terme, nos investissements sont insuffisants. C'est grave pour une économie livrée à la concurrence internationale et aux lois du marché, ce qui est le cas de la nôtre. C'est d'autant plus grave qu'au même moment l'encadrement du crédit et le contrôle des prix ôtent toute souplesse et toute faculté d'adaptation aux entreprises françaises. Limitées dans leur autofinancement, elles prennent du retard sur leurs concurrents étrangers.

On se souvient des difficultés rencontrées, pour cette raison, par la sidérurgie française. On ne peut, monsieur le Premier ministre, demander à l'économie française de courir un mille mètres enveloppée dans un sac. On ne peut être compétitif sans la liberté des prix, à moins d'avoir recours au dumping ou à une économie planifiée de type socialiste.

Il ne faut pas mettre sur un même pied les mesures conjoncturelles et les mesures de fond. Les premières sont des gênes, les secondes compromettent l'avenir.

Néanmoins, et sans conteste, le maintien des prix est, à court terme, la question la plus préoccupante. Ceux-ci semblent avoir commencé d'augmenter et risquent de le faire par des biais qui ne sont pas toujours contrôlables ou ne le sont qu'au dernier maillon de la chaîne, celui du commerçant ou de l'artisan, pas toujours responsable d'une hausse qui a pu être provoquée en amont du circuit de fabrication.

La politique des prix gagnerait à être plus franche et plus énergique. Il est vrai, comme l'a souligné M. le ministre de l'économie et des finances, que les abus sont le fait d'une faible minorité de commerçants. Mais si la discipline des prix exige un contrôle que le Gouvernement n'a pas nécessairement les moyens ni le goût de mettre en place de façon systématique et soupçonneuse, comment pourrait-elle être mieux garantie que par les consommateurs eux-mêmes puisque c'est leur intérêt, en fin de compte, qu'il s'agit de protéger ?

La véritable discipline des prix, à nos yeux, ce n'est pas celle du contrôle économique ou de la police, c'est celle du consommateur. Il faut informer le consommateur, l'éduquer, pour en faire non pas un délateur mais un acheteur averti. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur quelques bancs de l'Union des démocrates pour la République.*)

Cela supposerait évidemment que, par le biais de la fiscalité locale ou des charges sociales, les coûts de production ne soient pas aggravés, comme c'est souvent le cas. Tout cela est d'ailleurs une question de civisme, civisme des producteurs, des intermédiaires et aussi des acheteurs, c'est-à-dire des consommateurs, c'est-à-dire de nous tous.

M. Marc Becam. Très bien !

M. Jean Poudevigne. Le maintien des prix à un niveau raisonnable conditionne, vous le savez, le succès de cette opération. Cela suppose que les Français aient confiance, car dans les motivations d'achat entre une bonne part d'appréciation de l'évolution future des prix.

On pourrait se demander s'il n'aurait pas été préférable, comme en 1959, d'enregistrer en une seule fois une hausse relativement importante des prix puis de s'en tenir très fermement à ce nouveau palier. Le Gouvernement en a décidé autrement. On ne peut que souhaiter la réussite de son entreprise et l'y aider. Le niveau des prix est la pierre de touche de l'objectif que nous voulons atteindre : la poursuite de l'expansion, condition de l'amélioration du pouvoir d'achat et de la meilleure répartition des revenus.

Mais cet objectif, pour être atteint, exigera encore la mise en place d'une politique à moyen terme, orientée vers l'avenir et s'attaquant aux réformes de fond comme aux réformes de structure.

A cet égard, votre discours, monsieur le Premier ministre, nous a comblés. Vous avez dressé le catalogue minutieux de ce qu'il est souhaitable de faire pour construire un monde meilleur. J'insisterai pour ma part sur trois points que vous avez évoqués : une nouvelle politique du secteur public, une véritable politique industrielle, une politique extérieure ouverte.

La nouvelle politique du secteur public doit s'orienter dans deux directions. J'ai noté l'intention du Gouvernement de limiter la charge globale des dépenses publiques par rapport au produit national brut. Et l'effort cohérent que vous nous avez annoncé, concernant le choix des économies et les méthodes de rationalisation des dépenses publiques, ne peut que nous réjouir, car il ne suffit pas de faillir, il faut tailler à bon escient.

Couper les crédits d'équipement sans revoir périodiquement les dépenses acquises et les dépenses de fonctionnement ne se justifie pas à terme, et vous l'avez très justement souligné. Il faut que l'effort de rationalisation de la gestion de l'Etat et du secteur public s'exerce pleinement afin de restreindre les dépenses imprudentes.

Il faut réorienter les dépenses réalisées en transferts et subventions, en favorisant celles qui améliorent la productivité nationale. La réduction des subventions aux entreprises publiques parallèlement à l'amélioration de leur gestion apparaît excellente à cet égard.

Il faut soigneusement choisir parmi les dépenses d'équipement et développer celles qui ont un caractère productif réel — je songe notamment aux télécommunications — ou qui constituent des équipements collectifs indispensables à la vie sociale.

Il s'agit certes d'un effort de longue haleine, mais il convient de l'entreprendre rapidement et clairement. Vous avez pris des engagements ; nous les enregistrons avec plaisir.

Ensuite, il faut mettre en place une politique industrielle efficace. A ce propos, monsieur le Premier ministre, vous avez évoqué la création d'un institut de développement industriel, l'I. D. I. Je vous ai écouté avec attention ; je ne sais pas encore ce que sera cet institut, mais, sur ce point, voici très nettement quelles sont nos réactions.

S'il s'agit de créer une institution comparable à celle qui existe aux Etats-Unis dans le cas de la « Small Business », c'est-à-dire un organisme financier qui permette l'accès au marché des capitaux des petites entreprises, notamment des petites entreprises provinciales, nous sommes évidemment d'accord pour en étudier sur-le-champ le fonctionnement.

Mais s'il s'agit de la création d'un organisme comparable à celui qui est connu en Angleterre sous les initiales d'I. R. C., la question devient déjà plus délicate. En effet, cet organisme, en Angleterre, prend des participations dans les entreprises industrielles qui ont besoin d'être soutenues parce que ce sont des entreprises de pointe, des entreprises dynamiques. Mais je ne suis pas certain, monsieur le Premier ministre, que le droit financier français et les habitudes auxquelles vous avez fait référence permettraient facilement à un tel organisme de prendre en France des participations à titre provisoire, et ensuite de s'en dégager.

En tout cas, j'ai noté avec satisfaction qu'il s'agirait de soutenir non pas — vous me pardonnerez l'expression — je ne sais quels « canards boiteux », mais bien des entreprises qui en valent la peine.

Mais un autre danger est présent dans tous les esprits : il existe en Italie un institut de reconversion industrielle — l'I. R. I. — qui en réalité a mis la main, par l'intermédiaire de

l'Etat ou de sociétés d'Etat, sur une partie importante de l'économie italienne. Il s'agit là, à l'évidence, d'une mesure qui procède de ce qu'on pourrait appeler la « socialisation de l'économie », d'une mesure qui s'inscrit dans le cadre d'un étatsisme et d'un capitalisme d'Etat.

D'un tel institut, évidemment, monsieur le Premier ministre, nous ne voudrions pas. Mais puisque vous vous êtes contenté de nous annoncer la création d'un organisme, nous en discuterons plus longuement lorsque le projet sera soumis à notre approbation.

Une politique industrielle dynamique nécessite d'autres efforts. Sans parler des équipements collectifs, le développement d'une politique puissante de formation professionnelle est indispensable, comme en témoigne la situation de l'emploi en France, où le manque de personnel spécialisé se fait sentir. Des efforts ont été faits récemment. Il convient de les prolonger. A cet égard, je me réjouis de l'annonce d'une augmentation très sensible des crédits réservés à la formation professionnelle accélérée. C'est là une excellente initiative.

D'autre part, le dynamisme à l'exportation doit être soutenu et suscité par l'Etat, grâce à un développement auprès des entreprises de l'information sur les caractéristiques des marchés étrangers et sur les moyens adéquats pour y pénétrer. Il convient surtout de mieux informer les moyennes entreprises, car, en France, l'exportation est aujourd'hui par trop réservée à quelques grandes firmes.

Tous ces efforts doivent procéder d'une préoccupation constante : assurer un développement simultané et cohérent du progrès économique et du progrès social. Vous partagez avec nous cette ambition. Mais cela ne suffit pas. Aujourd'hui, l'économie ne peut se développer seulement à l'intérieur des frontières. Il faut regarder vers l'extérieur. C'est pourquoi nous souhaitons, mes amis et moi-même, une politique extérieure ouverte.

La France, par son passé, par le choix délibéré de s'exposer au grand vent de la concurrence internationale, et surtout par sa vocation, ne peut mener qu'une politique extérieure ouverte. Cette nécessité apparaît encore plus nettement après les événements de ces derniers mois. L'expérience a clairement montré que la coopération internationale était indispensable pour résoudre les crises monétaires. « Un tas d'or ne vaut pas une bonne collaboration monétaire internationale », aime à répéter l'un de vos ministres.

La France doit mener une politique ouverte sur l'Europe et sur la paix mondiale.

Sur le plan de l'Europe, les événements récents, qu'il s'agisse des remous monétaires de l'année 1968 ou de la dévaluation du mois dernier, permettent de tirer la leçon que les véritables solutions aux problèmes économiques et financiers de la France ne sauraient être strictement nationales. Elles doivent être concertées avec les pays voisins.

La coopération monétaire, en attendant la création d'une monnaie européenne, doit être renforcée. Les politiques communes doivent être poursuivies et affirmées. Sinon, des crises telles que les dernières que nous avons vécues ne sauraient être durablement et efficacement surmontées.

L'adoption d'un règlement financier agricole avant le 1^{er} janvier, l'harmonisation des législations et des fiscalités, une politique commune des transports et de l'énergie sont autant de domaines où l'approfondissement des liens entre les Six doit être opéré.

Mais toutes ces actions supposent, à la base, une volonté politique d'aboutir, une volonté clairement affirmée de construire une Europe puissante. C'est pourquoi il faut approuver la proposition française d'un « sommet européen » à la fin de l'année et l'acceptation par la France d'étudier un éventuel élargissement de l'Europe.

En effet, celle-ci, à terme, ne peut être suffisamment forte et indépendante que si la Grande-Bretagne vient y occuper sa place.

Sur le plan de la paix mondiale, la France doit œuvrer dans une triple direction.

Elle doit d'abord s'efforcer de favoriser le dialogue nécessaire à la paix. A cet égard, la politique d'ouverture vers les pays de l'Est doit être poursuivie, mais dans la claire conscience que la

France appartient à la civilisation occidentale et que cette politique de détente envers l'Est ne doit pas ruiner les bons rapports que la France entretient avec d'autres, notamment avec les Etats-Unis. Une politique de paix est une politique de dialogue avec tous.

Ensuite, la France doit œuvrer, à son échelle et avec persévérance, pour le rétablissement de la paix dans les régions du monde actuellement en proie à des troubles dangereux.

L'inquiétante situation au Moyen-Orient devrait inciter la France à susciter de nouveaux contacts à l'O. N. U. pour la recherche d'une solution pacifique et équitable du conflit. La mission de la France n'est pas d'avoir l'air de choisir un camp, comme on a pu le penser ces derniers temps ; elle doit se mettre en mesure de jouer un rôle d'intermédiaire impartial. La France a choisi cette attitude dans le conflit vietnamien, elle doit l'étendre à l'ensemble de ses relations internationales.

Enfin, la France doit poursuivre son action de solidarité envers les nations en butte aux graves problèmes qu'entraîne le sous-développement, et leur apporter un concours efficace, à la mesure de ses moyens, dans la lutte contre la pauvreté et la misère.

La France, qui recherche une juste redistribution des revenus sur son territoire national, ne doit pas oublier que cette exigence se retrouve à l'échelle internationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur quelques bancs de l'Union des démocrates pour la République.)

Travailler à satisfaire cette exigence, c'est en même temps travailler à la paix du monde de demain.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, dressé courageusement un catalogue d'intentions fort louables. Qui pourrait dans cette enceinte ne pas y souscrire ? Mais, à présent, il faut agir, réaliser, et, vous l'avez reconnu, cela n'ira pas sans résistance au changement, même du côté de ceux qui se veulent des révolutionnaires. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

Vous laisseront-ils agir ? Ils le feront, ou ils y seront contraints, si vous avez le soutien de l'opinion publique et si celle-ci vous fait confiance.

Mais pour gagner la confiance de l'opinion publique il faut lui expliquer, car elle veut comprendre. Elle acceptera l'austerité, les Français accepteront les sacrifices s'ils savent pourquoi ils leur sont imposés. Ils ne se contenteront pas, je le crains, des explications courantes sur la fragilité de notre économie. Il faut aussi leur parler des choix politiques et leur dire pourquoi on les fait ou on les a faits.

Cette explication nécessite du courage. Je sais, et votre discours le confirme, que vous n'en manquez pas. Vous serez aidé dans votre tâche d'information par les nouvelles structures dont vous voulez doter l'O. R. T. F. et dont vous nous avez parlé.

Vous serez soutenu par notre concours, tant que votre action s'inscrit dans les objectifs que vous avez définis et qui sont les nôtres.

Il n'y a pas, monsieur le Premier ministre, de démocratie sans autorité. Par vos actes, il est nécessaire que le pays vous la reconnaisse. Pour notre part, nous ne vous marchandons pas notre soutien. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et de l'Union des démocrates pour la République.)

M. le président. La discussion est close.

— 7 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, explications de vote et vote par scrutin public à la tribune sur l'approbation de cette déclaration.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures vingt-cinq minutes.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
VINCENT DELBECCHI.